

ANP

Chanegriha préside la cérémonie d'installation du nouveau Commandant des Forces Aérienne du Territoire

P. 24

CONFÉRENCE DES MINISTRES ARABES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Hisser le taux de financement de la recherche scientifique

P. 4

PRÉTENDUE CARTE DE LA LIGUE ARABE INCLUANT LE SAHARA OCCIDENTAL

Une "énième supercherie" du Maroc

P. 24

DIPLOMATIE

Intense activité pour la diplomatie algérienne en 2021

La diplomatie algérienne, désormais clé de voûte de la nouvelle Algérie, a connu, en 2021, une intense activité suite à son redéploiement sur les plans africain et arabe pour contribuer à la résolution des crises notamment en Libye et au Mali. P. 24



AGRICULTURE

La contribution des wilayas du sud à la production nationale s'élève à 25,7%

P. 6

25^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'INFORMATION

Bibi-Triki passe en revue les efforts de l'Algérie en matière d'accès aux télécommunications

P. 4

PANDÉMIE

Le pass sanitaire exigé pour l'entrée ou la sortie du territoire national et l'accès à certains lieux publics

P. 10

SANTÉ

ARTICULATIONS

Quelle activité pour les protéger ?

P.p 12-13

SPORTS

SPORT EN 2021

Retour de la vie sportive et... du public

P. 20



13^e FIBDA

«Fatima, la fille du fleuve», une nouvelle BD dédiée aux victimes des massacres du 17 octobre 1961

P. 16

PROTECTION CIVILE

Départ d'une caravane médicale vers les zones d'ombre

P. 2

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La DGSN participe à la sensibilisation des conducteurs des transports en commun



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a participé, dimanche, à une journée d'information et de sensibilisation au profit des conducteurs des transports en commun inter-wilayas, organisée à la gare routière du Caroubier (Alger), à l'occasion de la célébration de la journée nationale de prévention contre les accidents de la route, a indiqué un communiqué de la DGSN.

Dans le cadre de la journée nationale de prévention contre les accidents de la route, célébrée le 26 décembre de chaque année, la DGSN a participé, dimanche, à la journée d'information et de sensibilisation des conducteurs de transports en commun inter-wilayas, organisée par la Délégation nationale de la sécurité routière (DNSR) en coordination avec les instances compétentes, à la gare routière du Caroubier (Alger)", précise la même source.

La DGSN a pris part à cette manifestation en exposant au niveau de son pavillon, du matériel et des appareils modernes de contrôle routier comme le radar et l'appareil de lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI).

"Des conseils et des orientations ont été donnés par des cadres relevant des brigades de la Sécurité publique au profit des conducteurs des transports en commun interwilayas, en leur rappelant l'impératif de respecter la vitesse autorisée, d'éviter la surcharge, de procéder au contrôle quotidien du véhicule et de respecter le code de la route", ajoute la même source.

Les conducteurs ont été appelés, en outre, à respecter le protocole sanitaire de prévention contre le covid-19, notamment le port de masques et la distanciation physique, conclut le communiqué.

PROTECTION CIVILE

Départ d'une caravane médicale vers les zones d'ombre



Une caravane médicale de solidarité de la Protection civile a pris le départ dimanche de Timimoun, en vue d'assurer des consultations gratuites aux populations des zones d'ombre de la wilaya.

La caravane, dont le départ a été donné par le wali de Timimoun, Youcef Bechlaoui, devra sillonner plusieurs ksour et agglomérations dans les zones d'ombre et enclavées, où seront assurés gratuitement des consultations et des remises de médicaments.

Elle est encadrée par des praticiens de la P.C qui veilleront aussi à prodiguer aux citoyens des conseils sur les premiers secours et la saine nutrition, en vue d'élever leur culture sanitaire, et ce, en application de la stratégie de la Direction générale de la Protection civile, a indiqué à l'APS, le Directeur de la P.C de Timimoun, Mohamed Amraoui.

La caravane devra, tout au long d'une semaine, sillonner les ksour d'Imguidène, Talla, Djedir Est et Ouest, ainsi que les ksour de la commune de Talmine (150 km de Timimoun) et regroupant les localités de Taarabine, Taghouzi, Sakia et les ksour de Ouled-Aïssa et Deloual.

Approchés par l'APS, de nombreux citoyens et des représentants de la société civile de Timimoun, ont salué cette initiative de solidarité qu'ils ont souhaité voir renouvelée en faveur des habitants des régions enclavées.

EL BAYADH

Ouverture de la 13^{ème} édition du salon national d'arts plastiques



La 13^{ème} édition du salon national des arts plastiques a débuté, samedi, à la maison de la culture et des arts «Mohamed Belkheir» d'El Bayadh.

Cette édition, placée sous le slogan «Hadith El Alwan», enregistre la participation de 38 artistes venus de 20 wilayas pour présenter leurs œuvres à un large public connaisseur, a souligné le gestionnaire de la maison de la culture, Fadlaoui Ghriissi. Cette manifestation sera également marquée par la projection de plusieurs documentaires consacrés à d'illustres plasticiens dont le défunt M'hamed Issiakhem et Van Gogh en plus de l'organisation d'ateliers de peinture au profit des enfants ainsi que des spectacles de musique du patrimoine local.

Les responsables du secteur œuvrent à travers de nombreux programmes diversifiés à redynamiser l'activité culturelle de la wilaya, à promouvoir le produit et patrimoine local et à encourager des jeunes talents.

Le salon constitue également une opportunité aux participants de différentes wilayas du pays pour mettre en exergue leurs talents, échanger et débattre de leurs expériences respectives. Cette édition sera clôturée par une sortie de la région touristique d'El Gor, dans la commune de Brizina, pour réaliser des tableaux mettant en relief la beauté de la région.

CNMA - ANADE

Journées d'information au profit des jeunes porteurs de projets prochainement

Des journées d'information et de sensibilisation au profit des jeunes porteurs de projets seront organisées prochainement par la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), a indiqué dimanche la CNMA dans un communiqué.

L'objectif de ces manifestations sera d'expliciter les démarches à entreprendre en vue de la création, du développement et de l'assurance des activités des jeunes porteurs de projets, selon la même source.

La CNMA et l'ANADE visent, à travers ces Journées, "l'écllosion de jeunes chefs d'entreprises du secteur agricole, agro-alimentaire et de la production de la terre".

"La CNMA sera présente, en partenariat avec l'ANADE pour concrétiser le projet ambitieux d'aide, de soutien, d'accompagnement et de développement de projets nés de l'initiative de jeunes entrepreneuses et entrepreneurs dans le secteur agricole", est-il indiqué dans le communiqué.

"Acteur central du monde rural et plus largement économique, la CNMA sera partie prenante de bout en bout de ce processus dynamique de développement novateur et d'investissements", assure la compagnie d'assurance.

L'objectif affiché par la mutualité et ses partenaires, poursuit le communiqué, est d'installer dans la durée des programmes d'accompagnement et d'amélioration des performances techniques dans le domaine des assurances agricoles et la prévention des risques inhérents.

Cet accompagnement recouvre aussi l'assistance et l'appui à la gestion des risques et l'expertise agricole à travers son "vaste et opérationnel" réseau de caisses régionales et de bureaux locaux, "un réseau fort d'un maillage de 68 caisses régionales et 533 bureaux de proximité".

"Ce soutien effectif de la CNMA assurera un meilleur accompagnement, un suivi rigoureux des projets d'investissement agricole, grâce notamment à une protection assurancière, une sécurisation des revenus générés par les futures exploitations et l'adhésion volontaire à l'assurance Agricole, seule garante de l'efficacité d'une telle démarche", note encore le document.

TAMANRASSET

Une caravane commerciale chargée de 690 tonnes d'exportations algériennes vers le Niger

Une caravane commerciale chargée de 690 tonnes de produits algériens s'est ébranlée dimanche à destination de Niamey (Niger), en marge de l'inauguration de la 35^{ème} édition de la manifestation internationale "Assihar" de Tamanrasset.

La caravane, dont le départ a été donné par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezzig, accompagné d'une délégation ministérielle, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme des pouvoirs publics visant la promotion des exportations hors hydrocarbures et de la contribution du secteur des Transports aux efforts d'impulsion de la dynamique des exportations.

Les 22 camions semi-remorques acheminant ces exportations vers le Niger, à savoir 576 tonnes de canalisations, 94 tonnes de produits de l'agro-industrie et 20 tonnes de meubles, devront parcourir une distance de 1.990 km en sept jours, selon les données du groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique "Logitrans".

Cette caravane s'insère dans le cadre des efforts déployés par Logitrans pour accompagner les opérateurs économiques désireux d'exporter leurs produits et de conquérir le marché africain, a-t-on souligné.

Le groupe Logitrans a organisé depuis 2018 plus de 105 caravanes commerciales ayant acheminé 65.000 tonnes de divers produits algériens vers des pays du voisinage, dont 21 caravanes à destination du Niger transportant 16.500 tonnes de divers produits algériens, selon les explications fournies par le groupe.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezzig, préside, en compagnie d'une délégation ministérielle et de membres du corps diplomatique de pays africains accrédités en Algérie l'inauguration de la 35^{ème} édition de de l'Assihar de Tamanrasset.

AVEC LA PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉS DES DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS

Début des travaux du 9^e Congrès de l'UNPA

Les travaux du 9^e Congrès de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) ont débuté, dimanche à Alger, avec la participation des délégués des différentes wilayas du pays.

La séance d'ouverture de cette rencontre de deux jours s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

Le 9^e congrès de l'UNPA sera marqué notamment par l'élection des membres du Conseil national et du secrétariat général.

L'UNPA avait tenu son 8^e Congrès en mars 2014 avec la participation de plus de 700 délégués de différentes wilayas du pays.

EXPO2020 DUBAÏ

Le pavillon algérien organise la semaine "Energies du futur"

Le pavillon algérien à l'Expo 2020 Dubai (Emirats arabes Unis) organise en collaboration avec le groupe Sonatrach, à partir du mercredi prochaine, une semaine ouverte sur le secteur de l'énergie en Algérie, intitulée "Energies du futur", ont indiqué dimanche les responsables du pavillon.

"Le pavillon Algérie accueille Sonatrach, à l'occasion de la semaine +Energies du futur+, du 29 décembre 2021 au 3 janvier 2022", selon une publication sur la page Facebook officiel du pavillon.

Une "importante" délégation de Sonatrach représentant différents départements du groupe (hydrocarbures, énergies renouvelables, transformation énergétique...) sera présente lors de cette manifestation. Dans le cadre de la semaine "Energies du futur", des rencontres B2B seront également organisées, précise la même source.

APN

La Commission de la santé rencontre les représentants des associations concernées

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a rencontré, dimanche, les représentants de nombre d'associations et fédérations activant dans son domaine de compétence pour écouter leurs préoccupations, en prévision de leur soumission au Gouvernement et le suivi de leur application sur le terrain.

A cette occasion, le président de la Commission, Ali Rebidj, a souligné que cette réunion s'inscrivait dans le cadre d'une série de rencontres programmées par la commission pour écouter les associations activant dans son domaine de compétence, affirmant que cette dernière "œuvrera à transmettre fidèlement toutes les préoccupations aux membres du Gouvernement".

M.Rebidj a ajouté que sa commission "veille à organiser périodiquement ce genre de réunions avant les séances d'écoute des membres du Gouvernement par souci d'effacer l'image stéréotypée sur les membres de l'APN, à travers l'ouverture de canaux du dialogue avec la société civile".

La Commission s'engage à "suivre l'application de ces préoccupations sur le terrain", a-t-il assuré.

Lors de la réunion, le président de la Fédération nationale des insuffisants rénaux, Mohamed Boukhars a relevé une hausse dans le nombre des insuffisants rénaux en Algérie, notant que le manque de prise en charge a généré une hausse des décès.

A cet effet, il a plaidé pour l'actualisation des lois en vigueur, critiquant "les procédures de sécurité sociale en vigueur et le manque de centres d'hémodialyse".

Il a exhorté, en outre, les députés à soumettre les préoccupations des malades au Gouvernement pour la



prise des mesures susceptibles d'améliorer leur situation.

Pour sa part, le vice secrétaire général de l'Organisation nationale des handicapés moteurs, Sofiane Khalfallah a indiqué que "le plus gros problème rencontré par cette catégorie est la non application des lois", préconisant, toutefois, "l'actualisation voire la révision de la loi 02-09 et la prise des mesures nécessaires pour son application sur le terrain".

Il a souligné, en outre, que "l'inexistence d'un contrôle rigoureux de l'application de la loi avait eu des conséquences négatives sur les personnes aux besoins spécifiques", appelant à "la création d'un secrétariat d'Etat ou d'une instance officielle en charge de personnes handicapées".

Pour sa part, le président

par intérim de l'Organisation nationale des aveugles algériens (ONAA), Farid Ariouat, a mis l'accent sur l'impératif de "garantir une représentation des personnes aux besoins spécifiques dans les conseils nationaux de consultation, en tenant compte de toutes les catégories", tandis que le président de la Fédération nationale des sourds-muets algériens, Mohamed Allal, a insisté sur "l'importance de former dans médecins en langage des signes et la fourniture des équipements médicaux spécifiques à cette catégorie à des prix raisonnables".

Quant aux associations des malades cancéreux, le président de l'association "Nour Doha", Samia Gasmi, a évoqué les problèmes dont souffrent les cancéreux en tête desquels "le manque de médicaments qui s'est ac-

centué en raison de la pandémie du covid-19 et la chimiothérapie, en sus des problèmes liés à l'hébergement pour les malades venus des wilayas lointaines".

De son côté, le président du Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), Yacine Mizi Allaoua, a mis en garde contre "l'existence de certaines pratiques immorales et des intrus à la lumière de l'absence du contrôle et l'absence de textes réglementaires pour la loi sur la santé", ajoutant que "la pandémie du covid-19 a montré l'anarchie totale dont est victime le citoyen".

Il convient de noter que la réunion a vu la participation d'une dizaine d'associations qui ont salué l'initiative des membres du Parlement, exprimant leur souhait d'être un trait d'union entre elles et le Gouvernement.

PARTIS

Le FJD souligne l'importance de diffuser la conscience politique en milieu juvénile

Les recommandations de la première université d'hiver du Front de la justice et du développement (FJD) clôturée, samedi à Skikda, ont mis en avant «l'importance de diffuser la conscience politique en milieu juvénile pour réaliser le progrès escompté».

Le militantisme politique pacifique dans le cadre de la loi est «le meilleur chemin vers le changement», ont recommandé les participants à l'université d'hiver des jeunes cadres du FJD, ouverte jeudi dernier dans l'un des hôtels de la ville de Skikda.

Les participants n'ont pas tari d'éloges, dans ces recommandations, sur l'expérience des députés et des élus du parti FJD ayant transmis leurs expériences aux jeunes, encouragé l'action de solidarité et condamné la normalisation avec l'entité sioniste.

L'université d'hiver qui a vu la participation de près de 70 jeunes des quatre coins du pays se veut un espace de débat et de recherche des voies et moyens de développer la performance des étudiants et des jeunes dans l'action politique, en vue de les préparer pour être les futures leaders politique, selon les organisateurs.

Les travaux de l'université d'hiver ont été ouvertes par le président du FJD, Abdellah Djaballah qui a exhorté les jeunes à acquérir davantage de connaissances pour bâtir un avenir meilleur.

L'UND plaide pour la défense des «acquis démocratiques réalisés»

Le parti de l'Union nationale pour le développement (UND) a appelé, samedi, à la défense «des acquis démocratiques réalisés» et à la sauvegarde de la souveraineté et de l'indépendance nationales.

L'UND a mis en avant, dans un communiqué sanctionnant les travaux de la 8e session de son congrès national, l'importance de la défense des acquis démocratiques réalisés qu'il importe d'appuyer par des réformes politiques, mettant l'accent sur l'unité du peuple algérien et la protection des symboles de la Révolution et de la souveraineté nationale.

Au volet social, l'UND a insisté sur «l'amélioration des conditions sociales sur tous les plans, notamment dans les régions rurales et les zones d'ombre, en sus de la lutte contre la corruption, la bureaucratie et le népotisme», mettant l'accent sur «la réalisation de la justice sociale à travers le respect du principe d'égalité en matière d'accès à l'emploi, l'habitat, à une vie décente pour tous les citoyens et à la construction de l'Etat de droit».

Sur le plan économique, le parti a plaidé pour «la promotion de l'investissement dans tous les secteurs par la levée des obstacles bureaucratiques, la promulgation des lois et l'élaboration des cahiers de charges à même de créer des opportunités d'investissement pour les algériens ou les étrangers».

Quant au volet diplomatique, l'UND a souligné «l'importance de continuer à soutenir la cause palestinienne jusqu'à l'établissement de l'Etat palestinien avec Al Qods comme capitale», outre «le soutien de toutes les causes justes du monde et la cause de décolonisation, en tête desquelles, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a conclu le communiqué.

APS

MOUDJAHIDINE-DISTINCTION

Le moudjahid Sid Ali Abdelhamid décoré de la médaille de l'Ordre de mérite national au rang de «Achir»

Le moudjahid Sid Ali Abdelhamid a été décoré samedi à son domicile à El-Biar (Alger), de la médaille de l'Ordre de mérite national au rang de «Achir», et ce, en reconnaissance à ses positions et sa lutte pour la libération et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Cette distinction intervient en application du décret présidentiel 21-514 du 25 décembre 2021, en vertu duquel le président de la République a décerné «la médaille de l'Ordre de mérite national au rang de «Achir» au grand moudjahid Abdelhamid Sid Ali, et ce, en reconnaissance à ses principes et à ses positions inaliénables tout au long de sa vie au service de la cause du peuple en vue de la liberté et du recouvrement de la souveraineté nationale pour une Algérie libre et indépendante», a affirmé le Secrétaire général du Conseil de l'Ordre de mérite

à la Présidence de la République, Mohamed Saleh Akka. La médaille de l'Ordre de mérite a été décernée au moudjahid Sid Ali Abdelhamid par le Conseiller du Président de la République, M. Abdelhafid Allahoum, en compagnie du Conseiller auprès du Président de la République, chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua.

Après avoir mis en avant les qualités du moudjahid Abdelhamid en le qualifiant de «leader politique», M. Allahoum a estimé que cette distinction «exceptionnelle» accordée par le président de la République au moudjahid Abdelhamid est une reconnaissance à ses positions et à sa longue lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale. M. Allahoum a rappelé, en outre, la célèbre phrase du moudjahid adressée à ses compagnons

d'armes à cette époque : «avant de prendre une décision, réfléchissez à l'intérêt de l'Algérie», en lui adressant des vœux d'une longue vie et de bonne santé. Pour sa part, le ministre des Moudjahidine et Ayants-droit a salué cette initiative qui a vu le décernement de la médaille de l'Ordre de mérite national «Achir» par le président de la République au moudjahid symbole qui est l'un des membres importants du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA).

Le ministre a salué, en outre, la démarche du moudjahid Sid Ali Abdelhamid d'écrire ses mémoires en 2019, dans lesquels il a évoqué ses compagnons d'armes rencontrés lors de son incarcération durant la révolution de libération, sollicitant ce dernier d'accepter de les traduire en arabe pour être «une référence aux prochaines générations».

25^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'INFORMATION

Bibi-Triki passe en revue les efforts de l'Algérie en matière d'accès aux télécommunications

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki a passé en revue, dimanche, les efforts de l'Algérie en matière de généralisation de l'accès des citoyens aux services des télécommunications "de manière équitable partout où ils se trouvent", a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution par visioconférence lors de sa participation aux travaux de la 25^e session du Conseil des ministres arabes des télécommunications et de l'information, le ministre a passé en revue "les efforts de l'Etat en matière de généralisation de l'accès des citoyens aux services des télécommunications, de manière équitable partout où ils se trouvent". A cette occasion, M. Bibi-Triki a souligné "la nécessité d'intensifier les efforts arabes pour permettre à la Palestine de mettre en place des systèmes de télécommunication modernes et fiables et obtenir ses droits postaux légaux, en veillant à mettre en oeuvre les décisions de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'Union postale universelle (UPU) y afférentes et à poursuivre cet appui pour lever les restrictions et les obstacles et faciliter l'accès de l'Etat aux aides techniques pour créer une société palestinienne de l'information sécurisée basée sur des technologies modernes et des partenariats efficaces et pertinents" et "l'aider à obtenir la qualité de membre à part entière de l'UPU lors du congrès extraordinaire prévu en 2023, à travers la formation d'une équipe arabe chargée de cette démarche".

Cette rencontre fait suite à la tenue des réunions préparatoires de la commission permanente de la poste, de la commission permanente des télécommunications et de l'information et du bureau exécutif qui se sont attelés lors de leurs assises à élaborer les rapports et les recommandations adoptées lors de la session, selon la même source.

CONFÉRENCE DES MINISTRES ARABES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Hisser le taux de financement de la recherche scientifique

Les experts participant à la 18^e conférence des ministres arabes chargés de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont plaidé, dimanche à Alger, pour "l'augmentation des taux de financement de la recherche scientifique à l'échelle arabe", mettant en avant l'impératif de consolider la coopération arabe en matière de projets de recherche communs.

Présentant le document de l'ALECSO, l'expert Abdelmadjid Benamara a souligné la nécessité de "s'atteler à élever le taux de financement de la recherche scientifique dans le monde arabe", face au financement actuel jugé "timide", car ne dépassant pas 1% du PIB de chacun des Etats arabes.

Il faudra, a-t-il expliqué, "impliquer le secteur privé dans le financement de la recherche scientifique et ne pas compter uniquement sur le financement gouvernemental, aujourd'hui insuffisant à l'ombre des dernières évolutions motivées par les technologies de pointe et l'apparition de nouvelles spécialités à l'instar de l'intelligence artificielle".

De son côté, Dr. Ahmed Ibrahim, représentant de la délégation émiratite, a relevé les défis auxquels fait face la recherche scientifique dans le monde arabe, citant notamment le manque de sources de financement et le faible volume de coopération arabe, d'où la

nécessité, pour lui, d'évaluer les politiques mises en place et adopter les expériences ayant fait leur preuve au niveau international, à l'ère de l'économie du Savoir qui repose sur l'investissement dans la science et les idées innovantes.

L'expert soudanais Seddik Bouchra Abou El-Fadl a, pour sa part, plaidé pour "la création d'un fonds pour le financement de la recherche scientifique au niveau du monde arabe" et "le renforcement de la coopération interarabe à travers des projets de recherche conjoints et l'échange d'expertise entre les chercheurs arabes".

De son côté, le directeur du Département des Technologies de l'information et de la communication (TIC), le ministre délégué auprès de la Ligue arabe, Mohamed El-Djemmi, a appelé les Etats arabes à conjuguer leurs efforts pour affecter les fonds nécessaires à la recherche scientifique dans le monde arabe pour réaliser le développement durable.

Placée sous le thème "l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le monde arabe à l'horizon 2030: vision et orientations", la 18^e Conférence des ministres arabes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se poursuivra trois jours durant au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal.

TAMANRASSET

Inauguration de la base logistique du groupe Logitrans

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, a procédé, dimanche à Tamanrasset, à l'inauguration d'une base logistique relevant du groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (Logitrans), en marge de l'ouverture de la 35^e édition de la manifestation économique internationale de l'Assihar.

Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration, M. Bekkai, accompagné du ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations (MCPE), Kamel Rezzig, a affirmé que "la création de cette plateforme tend à impulser la dynamique économique, à développer la région, à générer des emplois et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie du citoyen".

Les efforts portent également sur la promotion des différents moyens de transports, terrestre et aérien, en plus du ferroviaire qui devra atteindre à l'avenir la wilaya de Tamanrasset, à la faveur de l'étude menée actuellement pour la réalisation, à l'échelle nationale, d'un linéaire de 6.000 km de voies ferrées, a-t-il ajouté.

"La wilaya de Tamanrasset devra connaître, une fois reliée à cet important maillage, un bond qualitatif en termes de transports", a souligné M. Bekkai.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezzig, a affirmé, de son côté, que cette base logistique est un élément important dans la



promotion du commerce extérieur, traduisant la stratégie des pouvoirs publics visant la création de zones franches à même de stimuler les échanges commerciaux avec l'Afrique.

Le directeur des Douanes algériennes, Noureddine Khaldi, a indiqué, pour sa part, que cette base constitue "une avancée pour les opérations d'exportations vers l'Afrique via le poste frontalier terrestre d'In-Guezzam, susceptible de faciliter le contrôle et le dédouanement des marchandises exportées via ce poste".

Vers la création d'un pôle logistique

La wilaya de Tamanrasset sera renforcée, outre la création de cette base logistique dotée d'un entrepôt de contrôle douanier, d'un projet d'envvergure de création d'un pôle logistique.

Couvrant une superficie de 16 hectares, ce pôle sera doté d'un centre de fret aérien et d'une plateforme logistique, équipés de moyens techniques conformes aux normes internationales, dont un scanner et des chargeurs de

conteneurs, afin d'assurer des prestations de qualité aux opérateurs économiques, selon les responsables de Logitrans.

Le pôle en question permettra, selon les explications fournies, d'assurer la fluidité du mouvement des marchandises, l'impulsion du commerce entre pays africains, le développement des activités économiques dans la région et la création d'emplois. La feuille de route du groupe Logitrans prévoit la réalisation de structures similaires (bases logistiques) au niveau des postes frontaliers terrestres dans les wilayas de Tindouf, Adrar et Illizi, dans le but d'assurer une bonne gestion de la circulation et de l'exportation des marchandises. Accompagné d'une délégation ministérielle et de membres du corps diplomatique de pays africains accrédités en Algérie, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezzig, a procédé auparavant à l'inauguration de la 35^e manifestation internationale de l'Assihar de Tamanrasset.

TOURISME

Les agences de voyage appelées à s'impliquer davantage dans la promotion du tourisme interne

Le ministre du tourisme et de l'artisanat, Yacine Hamadi, en visite de travail, samedi dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a appelé les Agences de tourisme et de voyages à s'impliquer davantage dans la promotion du tourisme interne.

Lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite dans la capitale du Djurdjura et en réponse à une question sur l'organisation de voyages vers des sites touristiques par certaines parties, via les réseaux sociaux,

M. Hamadi a observé que ces organisateurs, qu'il a qualifiés de «parasites», «ne disposent d'aucun document légal et les droits des citoyens ne sont pas garantis».

Aussi appelant les touristes internes à s'orienter vers les Agences de tourisms et de voyages pour organiser leurs vacances, il a invité ces structures (agences) à «ne pas se limiter à l'organisation de voyages vers les lieux saint (Hadj et Omra) mais à investir aussi le terrain du tourisme interne qui est en pleine dynamique». Observant que le tourisme interne s'est redynamisé, il a rappelé que «la nature à horreur du vide», soulignant que «lorsque les agences de voyages se sont retirées les «parasites» se sont installés».

M. Hamadi a observé que le tourisme interne a connu une redynamisation et une relance depuis la pandémie de la Covid-19, citant pour preuve la réservation à 100%, actuellement de tous les hôtels du sud du pays et des hauts plateaux.

Quant à la dégradation de sites touristiques (profanation, déchets, atteinte à la ressource animale et végétale), le ministre a indiqué que la responsabilité des ces actes incombe aux organisateurs de ces voyages, qui n'encadrent pas les touristes.

Concernant la situation du tourisme au niveau de Tizi-Ouzou, le ministre a signalé que la wilaya dispose d'importants atouts en matière de tourisme balnéaire, climatique et de montagne. «La station climatique de Tala Guiléf implantée dans une luxuriante cédraie sur les hauteurs de Boghni, au Sud-ouest de la wilaya, et qui est unique dans le bassin méditerranéen en est un exemple», a-t-il dit.

M. Hamadi qui a visité cette station pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de ce site composé de l'Hôtel El Arz, d'un hôtel village, d'un restaurant d'altitude et d'un centre animé, a donné des instructions pour accélérer la cadence du chantier afin de réceptionner l'hôtel El Arz, dont les travaux sont à 75%, en juin 2022. Selon une situation présentée sur place, les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel village sont à 70%, le centre animé à 20% et le restaurant d'altitude à 6,6%.

Le ministre du tourisme a indiqué que la capacité d'hébergement de la wilaya (dans les établissements hôteliers publics et privés) est de 2200 lits est actuellement et sera protégés à 4300 lits en

2022 avec la réception de projets en cours de réalisation.

Il est revenu, dans ce cadre, sur les efforts de l'Etat pour booster le secteur du tourisme et de l'artisanat à travers notamment la mise à disposition des investisseurs d'assiettes foncières à travers les 9 zones d'expansion touristiques (ZET) de la wilaya et la levée des contraintes.

Il a rappelé à propos de problèmes que connaissent certaines ZET, en matière d'étude d'aménagement et de réserves émises, notamment, par les services par l'agriculture et des forêts, que des orientations et des instructions ont été données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil du gouvernement tenu dans la wilaya de Khenchela pour se réunir avec les secteurs qui ont émis des réserves afin de étudier et de les lever au cas par cas. Il a aussi insisté sur l'importance de la formation dans les métiers du secteur, citant l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi-Ouzou comme une référence en la matière.

Lors de sa visite, le ministre a inauguré deux établissements hôteliers l'un public, l'hôtel Le Belloua de la ville des Genêts et l'autre privé le Relais vert dans la commune de Tizi-Ouzou, il a indiqué à l'occasion, à propos des autres hôtels publics en cours de modernisation, qu'ils seront réceptionnés courant 2022.

DÉVELOPPEMENT LOCAL 2021, un nouveau découpage territorial pour doper le développement local

La promotion de dix circonscriptions administratives dans le Sud du pays en wilayas à part entière a marqué l'année 2021 comme démarche stratégique des pouvoirs publics pour réaliser un développement socioéconomique local, adapté aux spécificités de chaque région du pays.

Conformément à la Loi relative à l'organisation territoriale du pays, le Président de la République Abdelmadjid Tebboune avait décidé le 21 février 2021, d'opérer un nouveau découpage territorial et promouvoir au rang de wilaya les circonscriptions administratives de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia.

Aujourd'hui, les nouvelles wilayas bénéficient d'une réelle opportunité pour réaliser un développement local en exploitant les divers leviers promoteurs dont elles disposent. Tant attendu par les populations du Sud du pays, le nouveau découpage territorial vise à rapprocher l'administration du citoyen dans les régions sahariennes, caractérisées par de vastes et éparées étendues. Il a ainsi permis de raccourcir des milliers de kilomètres entre les communes et les chefs-lieux de wilayas du Sud.

L'objectif étant d'améliorer le service public et de réaliser les aspirations des citoyens en matière de développement local, selon les principes de la démocratie participative prévus par la Constitution.

La démarche permettra de réduire sensiblement les disparités régionales et sociales, et assurer une meilleure fixité des populations puisque la gestion de plusieurs opérations de développement dans divers secteurs, notamment ceux ayant un rapport direct avec l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la santé, l'habitat, l'éducation et les travaux publics, sera décentralisée, s'accordant à dire des spécialistes et universitaires de la région du Sud



du pays. L'adaptation du développement local aux nécessités et spécificités de chaque région devrait être concrétisée avec la mobilisation de toutes les capacités pour lancer des projets dans divers secteurs notamment stratégiques, tels que l'énergie, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, susceptibles de générer de l'emploi et de la richesse, sans omettre l'investissement dans les ressources humaines, soutiennent-ils.

Conférer de larges prérogatives aux APC et APW

Pour autant, la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et la bonne gestion des dépenses publiques s'avèrent néanmoins nécessaires pour répondre aux besoins socioéconomiques des citoyens des wilayas promues, recommandent des universitaires du Sud du pays.

Les élections locales du 27 novembre 2021 s'inscrivent dans ce cadre puisqu'elles visent la rationalisation et la bonne gouvernance de la gestion publique au niveau local, ainsi que l'adoption d'une nouvelle vision permettant à la collectivité locale de créer de la richesse et de contribuer au développement économique national. Le Président de la

République, en marge de l'accablissement de son devoir électoral en novembre dernier avait mis en avant l'importance de cette échéance nationale puisqu'elle s'inscrit dans le cadre du parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat élus.

Le Chef de l'Etat avait, alors, souligné que les APC et APW sont les institutions étatiques de base auxquelles il faut conférer de larges prérogatives.

Les nouveaux élus locaux sont ainsi appelés à créer une nouvelle dynamique dans le développement local et à soutenir les communes dans la gestion de ressources locales, sans oublier l'exploitation de l'ensemble des moyens juridiques et matériels offerts à la collectivité locale. Les APW sont mieux à même de connaître les besoins des populations et les capacités humaines et matérielles de chaque commune, d'où une amélioration de leur prise en charge.

A l'effet d'assurer un financement "stable" des collectivités locales, il est impératif d'ouvrir les chantiers de réforme de la fiscalité locale dans les plus brefs délais, avait précisé en septembre le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane lors de

la rencontre Gouvernement-wilais.

Le financement du budget des collectivités locales avec des recettes permanentes est fondamentalement voire impératif. De même pour la réforme des taxes imposées sur le foncier qui est une autre alternative pour assurer un financement stable des communes, en sus de la révision des autres taxes et le renforcement du volet recouvrement, avait développé M. Benabderrahmane.

Révision radicale de la gestion des collectivités locales en 2022

Les réformes fiscales et financières devraient donc intervenir dans le sillage de la révision des codes communal et de wilaya.

Cela a été le Président de la République à annoncer "une révision radicale" des modes de gestion des collectivités locales au cours de l'année 2022, qui va inclure les codes communal et de wilaya.

La révision des codes communal et de wilaya devrait intervenir, selon le Chef de l'Etat, à l'effet de conférer davantage de prérogatives aux élus locaux et les doter d'outils leur permettant d'honorer leurs engagements devant les citoyens qui les ont choisis pour la gestion de leurs affaires. Il avait, à ce titre, indiqué qu'il était temps que l'Etat renonce à certaines prérogatives centrales en les attribuant aux élus locaux. La révision des codes communal et de wilaya, avait souligné le Chef de l'Etat vise à opérer un changement radical dans la gestion des communes, "principale cellule" de la nouvelle République, estime le Président de la République.

CONSTANTINE Ouverture de la 4^e édition de la rencontre "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir"



La 4^e édition de la rencontre "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" a été ouverte dimanche au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey de Constantine, avec des expositions de 12 musées nationaux, mettant en exergue la richesse culturelle de l'Algérie.

Des pièces archéologiques, des manuscrits, en plus des activités des musées nationaux de Tébessa, Sétif, Chlef, Khenchela, El Menaé ainsi que du Parc national du Tassili N'Ajjer, le Musée national du Bardo, et le Centre des arts et des expositions de Tlemcen sont exposés, lors de cette manifestation de trois jours, invitant le public, en particulier les adeptes de musées et les amateurs d'archéologie à découvrir les spécificités de ces musées et les legs culturels et historiques préservés dans ces lieux.

Dans une déclaration à l'APS, l'attachée de conservation, chef de service des activités pédagogiques au Musée public national d'El Ménéa, Oum Saâd Beldjoudi, a indiqué que la participation de son musée à la manifestation vise à faire connaître un musée spécialisé dans la préhistoire qui constitue un joyau du patrimoine du sud du pays.

"Le Musée d'El Ménéa comprend une collection importante et unique de fossiles de trois genres de dinosaures qui remontent à plus de 150 millions d'années", a-t-elle ajouté, relevant que ce rendez-vous est une occasion pour attiser la curiosité du public et l'inviter à visiter un espace unique retraçant l'histoire de plusieurs régions du sud du pays.

De son côté, la directrice du Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX), Samira Oum Bouazza, a déclaré que le centre qu'elle représente propose une visite virtuelle des expositions organisées par le CAREX, celles de la calligraphie, des arts plastiques et du couscous, ainsi que les événements historiques tels que la commémoration des événements du 17 octobre 1961.

Elle a, dans ce sens, expliqué que les visites virtuelles ont permis au CAREX de poursuivre ses activités en dépit des répercussions de la crise sanitaire du Covid-19.

Le conservateur au Musée national de Tébessa, Sofiane Boukhatouta a, pour sa part, souligné que la participation de ce musée, ouvert en 2009, à la manifestation ambitionne de faire connaître les collections aussi intéressantes que captivantes de pièces de monnaie, des épitaphes et des pièces archéologiques de plusieurs périodes historiques, acquises dans le cadre des fouilles, des saisies et des dons.

Pour Bachir Ouadaoui, chef de service des activités et ateliers pédagogiques au Musée national de Khenchela, la participation de son musée à l'événement "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" est une manière de faire découvrir au public, Hammam Essalbine, un site historique qui existe depuis 2 000 ans, situé dans la commune d'El Hamma.

L'intervenant a également souligné qu'à l'occasion, le musée de Khenchela propose aux visiteurs une collection de pièces de monnaie archéologiques des époques romaine et numide, et expose des publications du musée relatives aux conférences tenues dans les différentes éditions du colloque national "L'Aurès à travers l'histoire".

La manifestation, organisée par le Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey en partenariat avec le Musée national Cirta propose au deuxième jour une journée d'étude placée sous le slogan "La créativité pour la promotion du patrimoine".

Des communications, sur "la stratégie du ministère de la Culture dans la promulgation des lois soutenant la valorisation du patrimoine sur le plan économique", "les relations historiques entre Chlef et Constantine, à travers les archives nationales", "les collections muséales, source de créativité artistique et le design pour la décoration artistique moderne", "le patrimoine culturel, alternative économique au Parc national du Tassili N'Ajjer" et "l'histoire du Palais des Raïs et son rôle culturel, sont au programme de la deuxième journée de cette manifestation, selon les organisateurs. Des ateliers pédagogiques dédiés aux enfants sont également au menu de cette rencontre proposant dessin, jeux instructifs et culturels, et contes, animés par les musées nationaux participants.

APS

TOURISME - NÂAMA Une caravane pour la promotion touristique des régions de Tiout et Moghrar

Une caravane de promotion touristique a pris, samedi, le départ vers les régions de Tiout et Moghrar, dans le cadre d'une initiative de l'association des anciens Scouts Musulmans Algériens (SMA) pour faire découvrir les potentialités naturelles de la wilaya de Nâama, avec l'implication des collectivités locales et de la société civile, a-t-on appris des organisateurs.

La caravane a été lancée de l'oasis de Tiout, qui renferme d'atouts naturels et vestiges historiques dont la station de gravures rupestres, découverte en avril 1847.

Des membres des SMA, des membres du mouvement associatif, des agences de voyages et de tourisme locales ainsi que des hôteliers, prennent part à cette initiative visant à

sensibiliser les citoyens sur la nécessité de préserver la propriété de ces sites et de les protéger. Il s'agira également d'accompagner les efforts du secteur du tourisme dans la wilaya pour valoriser ces lieux au vu de leur place sur les plans historique, culturel et touristique.

L'activité de cette caravane se poursuivra deux jours durant avec la visite du Ksar et Kalâa de Cheikh Bouamama, de l'oasis de Moghrar Tahtani, de son ancien palais et d'autres zones archéologiques. Des brochures seront distribuées pour présenter les composantes du tourisme dans la wilaya et fournir des informations sur les atouts touristiques pour les familles et les touristes qui ont opté pour ces lieux comme destination durant les

vacances scolaires d'hiver, a-t-on indiqué. De leur côté, les habitants de la région de Tiout ont appelé à réactiver et dynamiser le tourisme intérieur ainsi que la protection des stations des gravures rupestres qui font l'objet de dégradation en raison de leur non-classification en tant que patrimoine protégé.

Dans ce contexte, le responsable du service de la promotion des programmes et activités d'investissement touristique de la Direction locale du Tourisme, Sofiane Boudaoud, a évoqué le rôle joué par les opérateurs du secteur du tourisme, les agences de voyages et les associations concernées par la relance du tourisme et la promotion des destinations de l'intérieur du pays.

FINANCES

La Loi de finances 2022 ouvre de nouvelles perspectives aux professions libérales

Des experts comptables ont affirmé, samedi à Guelma, que la Loi de finances 2022 «ouvre de nouvelles perspectives à ceux qui exercent des professions libérales». Au cours d'une journée d'étude nationale sur la Loi de finances 2022 tenue à Guelma, organisée dans la station thermale Hammam Ouled Ali dans la commune d'Héliopolis, en coordination entre l'Organisation nationale des comptables agréés et la Chambre nationale des commissaires aux comptes, les participants ont évoqué un certain nombre d'avantages que la nouvelle Loi de finances comporte, et qui sont favorables aux personnes exerçant des professions libérales.

Dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre, le secrétaire général de la Chambre nationale des commissaires aux comptes, Mohamed Yahiaoui, a indiqué que les professions libérales soumises au régime fiscal réel dans le cadre de la Loi des finances 2022, auront la possibilité de "développer et d'élargir leurs activités".

Il a également relevé qu'en optant pour une déclaration réelle de leurs finances, les personnes exerçant des professions libérales bénéficieront de crédits bancaires et une plus grande confiance dans l'environnement économique, contrairement au régime de fiscalité forfaitaire à travers lequel leur chiffre d'affaires n'est «qu'un simple revenu mensuel». Le même intervenant a exprimé son grand optimisme quant à la capacité de la nouvelle Loi de finances, à travers la concrétisation du principe de justice fiscale, à réaliser le «bond» économique attendu et à surmonter les répercussions négatives causées par la crise sanitaire du Covid-19 en Algérie, soulignant que ce sont les professionnels des finances qui accompagneront les entreprises nationales et privées pour actionner l'efficacité économique.

De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des comptables agréés, Noureddine Aouallah a déclaré que le seul régime fiscal appliqué jusque-là aux professions libérales «n'a pas prouvé son efficacité que ce soit pour le Trésor public que pour ceux qui exercent des professions libérales». Il a, dans ce sens, expliqué que la nouvelle Loi de finances a remédié à cette situation en adoptant un régime réel. Le même intervenant a également indiqué que de nombreuses catégories, dont les professions libérales, bénéficient des nouvelles mesures de la Loi de finances, notamment en ce qui concerne la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée, et la réduction de l'impôt sur le revenu global. De son côté, le trésorier de l'Organisation nationale des comptables agréés, Tahar Djelid, a indiqué que cette journée d'étude, à laquelle ont assisté près de 100 participants, vise à former les comptables agréés et les commissaires aux comptes et à leur faire connaître les nouvelles mesures de la Loi de finances 2022 et leur relation directe avec le reste des lois sur lesquelles ils s'appuient au quotidien dans leurs activités.

AGRICULTURE

La contribution des wilayas du sud à la production nationale s'élève à 25,7%

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a affirmé, dimanche à Alger, que la contribution des wilayas du sud à la production agricole nationale était de 25,7%.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du 9e Congrès de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Henni a indiqué que le secteur de l'Agriculture contribuait à hauteur de 73% à la couverture des besoins alimentaires nationaux, marquant une nette évolution au cours des dernières années.

Conformément aux chiffres avancés par le ministre, la contribution du secteur de l'Agriculture à la production nationale est estimée actuellement à 25,6 milliards de dollars, de par son classement parmi les principaux secteurs générateurs d'emplois, avec un total de 6,2 millions de travailleurs. Le secteur de l'Agriculture œuvre actuellement à appliquer une feuille de route à l'horizon 2024 avec de nouvelles orientations, dont le développement des filières stratégiques et des produits de large consommation, notamment les céréales, les légumineuses et le lait, la promotion de l'agriculture saharienne, outre le développement des



arbres fruitiers résistants à la sécheresse et l'exploitation rationnelle du foncier agricole.

La feuille de route prévoit également l'accompagnement des professionnels

par les Chambres de l'Agriculture et l'organisation des opérateurs dans le cadre de coopératives agricoles, en sus de la lutte contre la bureaucratie, à travers la facilitation des mesures administratives.

«Un programme spécial en 2022 pour développer l'élevage laitier»

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural vient d'adopter un programme spécial pour l'année 2022 dans l'objectif d'augmenter la production du lait cru, notamment à travers le repeuplement des bâtiments d'élevage en vache laitière et la lutte contre leur abattage, a indiqué dimanche à Alger un responsable du ministère.

"Nous avons prévu un programme spécial en 2022 pour accroître la production du lait cru à travers l'importation de vaches laitières pour repeupler les bâtiments d'élevage qui sont pratiquement vides. Mais en parallèle, nous allons protéger ces bêtes, en infli-

geant des peines contre les abattoirs qui pratiquent l'abattage clandestin de ces vaches", a affirmé le directeur du service vétérinaire au sein du ministère, Imad Idres.

S'exprimant sur les ondes de chaîne III de la Radio algérienne, M. Idres a fait savoir qu'un dispositif de lutte contre l'abattage des vaches laitières est prévu par le ministère.

Des instructions "fermes" ont été données aux inspecteurs vétérinaires des abattoirs pour renforcer leur contrôle contre ces pratiques illégales et d'entamer des poursuites judiciaires à l'encontre des convenants, a-t-il affirmé.

Outre l'importation de vaches laitières et de génisses pleines, M. Idres a affirmé que le ministère compte développer davantage l'élevage laitier à travers la promotion des pépinières de génisse au niveau local.

Par ailleurs, le ministère entend obliger les éleveurs à assurer le cheptel bovin contre les maladies des ruminants et leur mortalité, ajoute le responsable.

Toutes ces mesures devraient permettre, selon lui, d'augmenter le volume du lait cru (collecté auprès des éleveurs) estimé actuellement à 800 millions de litres par an et de réduire les importations

de la poudre de lait qui avoisine les 500.000 tonnes /an pour un montant de 1,2 milliards de dollars.

Sur ce point, le ministère compte améliorer le système de traçabilité des importations de poudre afin d'éviter les pénuries dues au détournement de cette matière première destinée exclusivement à la production de lait en sachet.

"Pour cela, nous avons procédé à la révision des fichiers des importateurs de la poudre de lait", a-t-il fait savoir, ajoutant que "ces fichiers sont réceptionnés via une plateforme numérique et les dérogations sont délivrées le jour même".

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, SAMIR TAMRABET L'A INDIQUÉ

La Cnep-banque compte ouvrir huit nouvelles agences au moins par an d'ici 2024

Le réseau de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) devrait se renforcer annuellement par huit nouvelles agences, au moins, d'ici 2024, a indiqué dimanche à Alger son directeur général, Samir Tamrabet. "Dans le cadre du programme tracé par la banque sur trois ans, nous allons ouvrir entre huit et douze agences par an, avec un déploiement notamment dans le Sud et les Hauts plateaux", a déclaré M. Tamrabet à la presse en marge de l'inau-

guration d'une nouvelle agence Cnep-banque à Draria.

A travers ce plan, la Cnep-banque qui compte désormais 220 agences, veut améliorer le taux de bancarisation dans les différentes wilayas du pays, tout en modernisant ses prestations, souligne le directeur.

Par ailleurs, M. Tamrabet a affirmé la volonté de cette banque publique, connue par le financement de logement, de conquérir de nouveaux segments sur le marché,

notamment celui des artisans et des professionnels.

"Nous allons s'étendre maintenant vers le commerce et le financement de l'exploitation (crédits à court terme destinés à combler les décalages de trésorerie qui se produisent durant le cycle d'exploitation des entreprises)", a-t-il expliqué. De son côté, le Président du Conseil d'administration (PCA) de la Cnep-Banque, Mustapha Chaabane, a souligné l'importance du programme

de nouvelles agences qui intervient en application des instructions du ministère des Finances.

"Nous allons ouvrir avant la fin mars prochain une nouvelle agence à Ain Benian (Alger) et au niveau d'autres localités à l'intérieur de pays", a-t-il annoncé. Concernant la nouvelle agence de la Cnep-banque à Draria, M. Chaabane a souligné qu'il s'agit de la première agence publique au niveau cette circonscription administrative.

CONSTANTINE

178 atteintes aux ouvrages gaziers enregistrées entre janvier et novembre derniers

Pas moins de 178 atteintes aux ouvrages gaziers de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz naturel (SADEG) de la circonscription administrative de Ali Mendjeli (Constantine) ont été enregistrées de janvier à novembre de l'année en cours, a-t-on appris dimanche, de la chargée de communication de cette entreprise. «Ces agressions ont privé 13 200 familles de gaz et causé de nombreux désagréments aux abonnés, en plus des dégradations de l'environnement et des perturbations dans la qualité et la continuité de service», a précisé à l'APS, Mme Ouahiba Takhrist relevant qu'en novembre dernier les cas d'agressions sur

les ouvrages gaziers ont doublé comparé au même mois de l'année 2020.

Elle a dans ce sens détaillé qu'en novembre dernier, 14 ouvrages gaziers ont fait l'objet d'agressions dans des zones relevant de la compétence de la SADEG Ali Mendjeli contre 7 agressions enregistrées, durant la même période de l'année passée, indiquant que ces cas ont privé 900 familles de gaz.

La même responsable a souligné qu'au nouveau pôle urbain des 4000 logements dans la commune d'Ain Abid, quatre (4) agressions sur des ouvrages gaziers, commises par des entreprises de travaux, ont été enregistrées en deux jours, alors que

trois (3) cas similaires ont été recensés à la circonscription administrative Ali Mendjeli, deux (2) dans la commune d'Ouled Rahmoune et une (1) agression sur ouvrage gazier dans la commune d'Ibn Badis et la localité de Bounouara (El Khroub) notamment. Mme Takhrist, rappelant que de vastes campagnes de sensibilisation sont périodiquement organisées par la SADEG, à l'adresse aussi bien des entreprises de travaux publiques et privées que des citoyens pour prévenir des dangers liés aux agressions des réseaux souterrains et aériens du gaz et de l'électricité, a exhorté les concernés à se rapprocher des services de la SADEG pour toute in-

formation concernant les ouvrages gaziers et d'électricité. La même source a relevé qu'il est question aussi, lors des campagnes de sensibilisation, d'une mise en garde des entreprises contre les conséquences pouvant découler des agressions des réseaux gaziers et d'électricité, rappelant que les ouvrages gaziers et d'électricité sont protégés en vertu de l'arrêté interministériel du 14 juin 2011 fixant les limites, conditions et les modalités d'occupation du périmètre de protection autour des installations et infrastructures de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Mme Takhrist a, en outre, ajouté que la Sadeg assure aux ci-

toyens ainsi qu'aux entreprises un accompagnement, lors des travaux, en les dotant des itinéraires des réseaux gaziers souterrains afin d'éviter tout désagréments ou dommages indiquant que ce genre d'agression porte préjudice à l'entreprise et constitue un danger menaçant les travailleurs des chantiers et même les riverains. Par ailleurs, la même responsable a signalé que depuis janvier dernier, trois (3) actes de vandalisme commis par des inconnus, ont visé des installations relevant de la compétence de la Sadeg dont deux (2) cas à la circonscription administrative Ali Mendjeli et un troisième dans la commune d'Ain Abid.

MAROC-TOURISME

Des milliers d'opérateurs déclarent faillite

Des milliers d'opérateurs du secteur du tourisme au Maroc ont déclaré faillite, alors que le reste ont engagé une procédure de redressement judiciaire, en raison de la pandémie de Covid-19 et de la gestion hasardeuse de cette crise par le Makhzen.

L'ensemble de l'écosystème de ce secteur sinistré est touché : les hôtels, les agences de voyage et les sociétés de transport touristique, affirme la presse locale.

La Fédération nationale du transport touristique (FNNT) a relevé dans ce sens que «40% des opérateurs du secteur ont des dossiers devant les juridictions de commerce, et la plupart d'entre eux sont actuellement en situation d'insolvabilité».

Dans sa réaction samedi aux déclarations du wali de Bank Al Maghrib Abdelatif Djouahri, concernant les doléances des opérateurs et transporteurs touristiques, la FNNT a affirmé que «le nombre total des entreprises en crise auprès des institutions bancaires est d'environ 3.000 qui nécessitent une intervention urgente». Selon les déclarations du M. Djouahri, «la Banque centrale a reçu quelque 1.400 dossiers qu'elle a analysés et repartis en catégories... Il y avait des sociétés qui n'ont aucun lien avec des banques et d'autres en contentieux avec les banques avant la pandémie



en plus de celles impactées par la crise».

La FNNT a rappelé qu'elle avait contacté à plusieurs reprises la banque centrale marocaine afin de lui soumettre des propositions de solutions pour sauver le secteur et servir de médiateur avec les institutions bancaires, mais «elle n'avait eu aucun retour favorable à ses doléances». Le tourisme au Maroc est le secteur le plus touché par la crise sanitaire qui perdure depuis presque deux ans provoquant confinements, restrictions de déplacements et fermetures des frontières. La décision du Makhzen de suspendre les liaisons aériennes à des-

tinuation du Maroc jusqu'au 31 décembre courant en vue d'éviter la propagation du nouveau variant Omicron, a annihilé les tout derniers espoirs des opérateurs de limiter la casse en profitant des festivités de la fin d'année.

Cette mesure, faut-il le souligner, n'a pas empêché le nouveau variant de contaminer les Marocains, avec une évolution inquiétante de la pandémie, en général, qui a atteint samedi un total de 734 nouveaux cas d'infection. Pour sa part la Fédération des loueurs d'automobiles sans chauffeurs au Maroc (FLASCAM) ne cache plus son désespoir

et appelle aux secours. «Notre activité est à u bord de l'asphyxie. 3.200 entreprises ont déjà déclaré faillite, soit 30% du secteur», s'est insurgé récemment le président de l'organisation Tarik Dbilij, cité par la presse locale.

«Ce niveau doit augmenter davantage du fait que la plupart des entreprises ont perdu plus de 90% de leurs fonds propres», a-t-il ajouté, précisant que «sous l'effet des décisions de justice (affaires d'impayés) ou pour réduire la flotte afin de maîtriser les charges, plus de 27.000 véhicules ont été vendus».

Le Makhzen continue de maintenir le secteur sous perfusion avec l'adoption de quelques mesures d'aides aux opérateurs, mais les dégâts sont plus importants, d'après la Confédération nationale du tourisme (CNT). Le CNT plaide pour «l'instauration avec les pouvoirs publics un principe citoyen pour l'application des mesures de soutien, qui consiste à assujettir le démarrage des remboursements à l'ouverture du ciel et à la levée de l'état d'urgence» dans le pays.

USA

Tesla va désactiver la possibilité de jouer quand la voiture roule

Tesla va mettre à jour son logiciel pour empêcher les conducteurs de jouer aux jeux vidéo sur le système de la voiture quand celle-ci roule, a indiqué jeudi l'agence américaine de la sécurité routière (NHTSA), qui avait ouvert une enquête. «Après l'ouverture d'une évaluation préliminaire du +Passenger Play+ de Tesla, Tesla a informé l'agence qu'elle en modifiait la fonctionnalité», a indiqué une porte-parole de la NHTSA.

«Dans une nouvelle mise à jour logicielle, +Passenger Play+ sera désormais verrouillé et inutilisable lorsque le véhicule est en mouvement», a-t-elle ajouté.

L'agence avait annoncé la veille avoir ouvert une enquête de sécurité à ce sujet portant sur quelque 580.000 Tesla. Les modèles concernés sont des Model 3, S, X et Y, équipés de la fonctionnalité «Passenger Play», qui permet de jouer à des jeux vidéo même lorsque la voiture est en marche.

Cette option «est susceptible de distraire le conducteur et augmente le risque d'accident», avait averti la NHTSA. L'agence précise que la possibilité de jouer en conduisant n'est offerte que depuis décembre 2020 dans les modèles équipés. Auparavant, la fonctionnalité «Passenger Play» était seulement disponible quand la voiture était à l'arrêt. Début décembre, le New York Times avait révélé qu'une mise à jour de cette fonctionnalité permettait de jouer à trois jeux, dont le solitaire, en conduisant. L'écran affiche toutefois un avertissement pour préciser que seuls les passagers sont autorisés à jouer lorsque la voiture est en mouvement. L'enquête de la NHTSA a été ouverte après avoir reçu une plainte d'un conducteur. «Comment se fait-il qu'un fabricant soit autorisé à afficher des vidéos qui empêchent clairement de se concentrer et prennent les deux tiers de l'écran dont le conducteur a besoin pour disposer de toutes les informations sur son véhicule?», peut-on lire dans la plainte déposée par un résident de Lake Oswego dans l'Oregon.

Selon la NHTSA, l'inattention au volant a provoqué 3.142 accidents mortels aux Etats-Unis en 2019. Tesla est déjà dans le collimateur de l'agence pour son système controversé d'aide à la conduite baptisé «Autopilot».

MEXIQUE
Possible augmentation des prix du carburant de 7,3 % d'ici 2022

Le ministère des Finances a indiqué que la récente hausse du taux d'inflation au Mexique pourrait entraîner une augmentation des prix du carburant de 7,3 % d'ici 2022.

Le ministère a expliqué, dans une note spéciale, que cette augmentation attendue est due à la hausse des prix et à l'augmentation consécutive de la taxe sur la production et la consommation. La même source a indiqué que les prix des trois carburants approuvés au Mexique devraient augmenter entre 0,37 et 0,41 pesos le litre. L'inflation au Mexique a atteint son plus haut niveau depuis vingt ans, à un moment où le taux de change du peso contre le dollar était fortement affecté, après la découverte de cas d'Omicron dans le pays.

JAPON

Hausse de 0,5% des prix à la consommation en novembre

Les prix à la consommation au Japon (hors produits frais) ont augmenté de 0,5% en novembre sur un an, soutenus principalement par la hausse des prix énergétiques, selon des données officielles publiées vendredi.

Ce niveau d'inflation est légèrement supérieur aux attentes des économistes, qui prévoient une augmentation de 0,4% des prix à la consommation.

Il s'agit du troisième mois consécutif de hausse des prix à la consommation pour le Japon après une période de dix-huit mois de recul ou de stagnation sur fond de pandémie. Cette hausse est principalement due à la flambée des prix de l'énergie: en

excluant ceux-ci, les prix à la consommation ont reculé de 0,6% sur un an le mois dernier, selon le ministère des Affaires intérieures. Alors que de nombreux autres pays du monde se débattent depuis des mois avec une inflation élevée, comme les Etats-Unis, le Japon fait figure d'exception en ayant le problème inverse. L'inflation y est notamment freinée par les baisses de tarifs des opérateurs de téléphonie mobile dans le pays cette année - sous la pression du gouvernement -, une nouvelle méthode de calcul de l'indice des prix à la consommation, introduite cet été, leur donnant plus de poids.

Les économistes s'attendent à une accélération de l'inflation l'année pro-

chaine, quand l'effet de base négatif lié aux baisses de tarifs mobiles s'estompera.

Fin octobre, la Banque du Japon avait dégradé ses prévisions concernant les prix à la consommation pour l'exercice 2021/22 qui s'achèvera fin mars prochain, tablant désormais sur une inflation nulle, contre une précédente prévision à +0,6%.

Jugeant que les prix à la consommation au Japon devraient augmenter «graduellement» à mesure que le pays retrouve le chemin d'une croissance plus ferme, elle avait maintenu telle quelle sa prévision d'inflation pour 2022/23, à +0,9%, tout comme son pronostic pour 2023/24 (+1%).

CHICAGO

Blé, maïs et soja avancent encore sur un marché calme

Les cours du blé, maïs et soja ont encore augmenté jeudi, toujours orientés par une météo défavorable aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, sur un marché calme à la veille de Noël.

Le soja a enchaîné sa huitième séance positive de suite, une séquence qui lui a fait gagner quasiment un dollar le boisseau, soit près de 8%. L'oléagineux est au plus haut depuis le 26 août. Il le doit essentiellement à la dégradation des conditions climatiques dans le sud du Brésil et le nord de l'Argentine, respectivement premier et troisième producteurs mondiaux de soja. Les dernières prévisions font état de quelques averses sur ces régions dans les deux semaines à venir, «mais rien qui va changer le fait que tout est globalement assez sec», a commenté Jack Scoville, analyste de Price Futures Group. Des pluies plus abondantes sont attendues en janvier, mais certains agriculteurs brésiliens s'inquiètent déjà que leur quantité ne perturbe la maturation des gousses de soja et la récolte. Cette tonalité haussière aurait pu être contrariée par les chiffres d'exportations américaines pour la semaine du 10 au 16 décembre, avec

un volume de soja au plus bas depuis le début de la campagne 2021/22. Mais ces données ont été compensées par les exportations d'huile de soja, au plus haut de la campagne, elles, et de tourteaux, en forte hausse par rapport à la semaine précédente.

Le blé, lui, continue à bénéficier de la sécheresse dans le sud de la région des plaines aux Etats-Unis, où est cultivée une part importante de la variété HRW (Hard Red Winter). Le maïs a suivi, même si les ventes hebdomadaires à l'exportation sont ressorties en baisse de 50% par rapport à la semaine précédente. Les marchés à terme pour les matières premières agricoles seront fermés vendredi, jour férié aux Etats-Unis. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars 2022 a grappillé 0,09% à 8,1475 dollars contre 8,1400 dollars à la clôture mercredi. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison le même mois a pris 0,53% à 6,0575 dollars contre 6,0250 dollars à la précédente clôture. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mars également a gagné 0,43% à 13,4075 dollars contre 13,3500 dollars mercredi.

IMMIGRATION

Le Canada a accueilli un nombre record de résidents permanents en 2021

Le Canada a accueilli plus de 400.000 résidents permanents en 2021, battant un record vieux de 1913, ont rapporté les médias citant le ministère fédéral de l'Immigration.

«Il s'agit d'un moment historique pour notre pays, car nous accueillons le plus grand nombre de nouveaux arrivants depuis un siècle.

Le Canada est un pays fondé sur l'immigration, et nous continuerons d'accueillir en toute sécurité les immigrants dont le Canada a besoin pour réussir.

J'ai hâte de voir les contributions incroyables de nos 401.000 nouveaux voisins dans les collectivités partout au pays», a déclaré le ministre Sean Fraser.



Selon le ministère, la majorité de ces nouveaux résidents permanents étaient déjà au Canada avec un statut temporaire.

En 2019, le Canada a accueilli plus de

341.000 résidents permanents. Malgré les défis découlant de la pandémie Covid-19, le Canada a également admis plus de 184.500 nouveaux résidents permanents au cours de l'année 2020.

NAUFRAGE DE LA MANCHE

Les corps de 16 victimes rapatriés au Kurdistan d'Irak

Les corps de 16 victimes, décédées en novembre lors d'un naufrage en Manche ayant fait 27 morts, ont été rapatriés dimanche avant l'aube au Kurdistan d'Irak où les familles les attendaient pour organiser des funérailles. L'avion est arrivé aux

alentours de deux heures du matin (23h00 GMT) à l'aéroport d'Erbil, la capitale de la région autonome dans le nord de l'Irak.

Les victimes ont été transférées dans des ambulances qui ont quitté l'aéroport pour les transporter vers leur ville

d'origine au Kurdistan. Les corps iront vers les villes de Darbandikhan, Ranya mais aussi Soran ou Qadrawa, où les familles attendaient en novembre dans l'angoisse des nouvelles d'un fils ou d'un proche se trouvant potentiellement sur l'embar-

cation. Au moins 27 personnes ont péri dans le drame du 24 novembre, le plus meurtrier survenu en Manche, sillonnée quotidiennement par des migrants tentant de rallier les côtes anglaises à bord de fragiles embarcations.

BRÉSIL

De fortes pluies provoquent plus de 11.000 évacuations

Plus de 11.000 personnes ont été contraintes de quitter leur habitation et 4.200 ont dû être prises en charge par les autorités en raison d'inondations dans 19 municipalités de l'Etat brésilien de Bahia (nord-est), ont indiqué les autorités locales.

Les fortes pluies qui s'abattent sur la région depuis le début du mois de novembre ont déjà fait 17 morts, dont une

dernière victime jeudi, selon un bilan de la Protection civile de Bahia.

Au total, ce sont quelque 66 municipalités qui se retrouvent en situation d'urgence en raison de ces intempéries, selon cette source.

Le nombre de personnes évacuées a atteint 11.260 et le nombre de celles directement prises en charge par les autorités a atteint 4.185, selon les chiffres publiés

vendredi soir par la Protection civile.

Les gouvernements fédéral et de l'Etat de Bahia ont lancé samedi une opération visant à venir au secours des habitants bloqués dans les zones inondées.

A Salvador, capitale de l'Etat, les pluies atteignaient vendredi quelque 250 mm depuis le début du mois, soit cinq fois plus que la moyenne pour la totalité d'un mois de décembre.

TUNISIE

48 migrants secourus en mer

Quarante-huit migrants tentant de rallier clandestinement l'Europe depuis la Libye à bord d'une embarcation de fortune, ont été secourus samedi au large de la côte sud-est de la Tunisie, a indiqué aux médias le Croissant-Rouge tunisien.

Après une panne de leur embarcation, ces migrants ont été interceptés et secou-

rus par la garde-côte tunisienne au large de Zarzis, a précisé Mongi Slim, responsable du Croissant-Rouge pour le sud de la Tunisie.

Ils ont été conduits au port d'El-Ketef dans la zone de Ben Guerdane (sud) avant d'être transférés vers trois foyers de l'Organisation internationale de migrants (OIM) à Tataouine, Medenine et

Zarzis, a-t-il ajouté. Jeudi, une unité militaire maritime tunisienne a secouru 28 migrants âgés entre 14 et 33 ans au large de Zarzis. Ils tentaient également de rallier l'Europe depuis les côtes libyennes, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué. Malgré une insécurité persistante, la Libye demeure un important point de pas-

sage pour des dizaines de milliers de migrants cherchant chaque année à gagner l'Europe par les côtes italiennes, distantes de 300 km.

Selon l'OIM, près de 23.000 personnes ont péri ou ont été portées disparues en Méditerranée depuis 2014, après avoir tenté de rejoindre l'Europe, dont près de 1.700 depuis début 2021.

ESPAGNE

Fin de l'éruption du volcan Cumbre Vieja sur l'île de La Palma

L'éruption du volcan Cumbre Vieja sur l'île espagnole de La Palma, qui a provoqué des dégâts considérables pendant plus de trois mois, a officiellement pris fin samedi. «Aujourd'hui le comité scientifique peut le dire (...) l'éruption est terminée», a annoncé Julio Pérez le directeur du plan d'urgence volcanique des Canaries (Pevolca) lors d'une conférence de presse samedi.

«Il n'y a pas de lave, pas d'émission de gaz significative, pas de secousses sismiques significatives», a énuméré le responsable, rappelant que cette éruption a duré «85 jours et 18 heures» depuis le 19

septembre. Il fallait dix jours consécutifs sans signe visible d'activité volcanique, délai requis selon les experts scientifiques, pour pouvoir affirmer que l'épisode était terminé, alors que la fin de l'éruption a été pressentie à plusieurs reprises ces trois derniers mois, avant de reprendre à chaque fois quelques jours plus tard, au grand désarroi des habitants de l'île.

Désormais, le Cumbre Vieja est en léthargie, ses torrents de lave sont noirs, figés, durcis, et une couche de sable noir - de la cendre - s'est déposée comme un voile sur l'endroit. Il faudra des années,

voire une décennie pour nettoyer, déblayer, reconstruire et se réapproprié ce terrain défiguré. Les experts ont d'ores et déjà mis en garde: la zone restera dangereuse pendant encore quelque temps en raison de la persistance d'émissions de gaz toxiques et le fait que la lave mettra beaucoup de temps à refroidir. Sans compter les risques d'effondrement de terrain. L'activité volcanique est inscrite dans l'histoire de La Palma, qui, comme les six autres îles de l'archipel des Canaries - situé dans l'Océan Atlantique, au large des côtes nord-ouest de l'Afrique - est d'origine volcanique.

TONGA

Un séisme de magnitude 6,0 secoue les Tonga

Un tremblement de terre de magnitude 6,0 a été ressenti samedi à 126 km au sud de Hihifo, aux Tonga, selon l'Institut américain d'études géologiques (USGS).

L'hypocentre se situait à une profondeur de 105,2 km et l'épicentre a été initialement localisé à 17,086 degrés de latitude Sud et à 173,618 degrés de longitude Ouest.

BURKINA FASO

Trois personnes tuées dans une attaque dans l'ouest du pays

Des hommes armés non identifiés ont tué dans la nuit de vendredi à samedi trois personnes dans le village de Koflandé dans la province de la Comoé dans l'ouest du Burkina Faso, rapportent des sources médiatiques locales.

Selon le quotidien d'Etat «Sidwaya», le bilan fait état d'un conseiller municipal et deux autres habitants exécutés.

«Les individus ont également incendié la quasi-totalité des boutiques de la rue bordant la route principale qui mène à Mangodara», selon la même source.

Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes ayant fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes.

DÉTENU TORTURÉ À MORT EN RD CONGO Perpétuité pour quatre policiers

Deux officiers et deux brigadiers ont été condamnés samedi à la prison à perpétuité par un tribunal militaire de Kinshasa pour avoir torturé à mort un détenu, dans un procès retransmis par la télévision d'Etat.

Le colonel Mopepe, chef de la direction des renseignements généraux de la police nationale congolaise, le capitaine Nzita qui avait interrogé le détenu décédé et les brigadiers Diamasivi et Mashaba qui lui avaient infligé des «tortures aggravées», «sont condamnés à la prison à perpétuité», a déclaré le président de la Cour militaire de Kinshasa.

Le colonel Mopepe est reconnu par le tribunal comme l'auteur intellectuel de ce meurtre alors que le capitaine Nzita, les brigadiers Diamasivi et Mashaba (qui était en fuite mais arrêté avant le prononcé de l'arrêt), sont reconnus comme auteurs «des tortures ayant entraîné la mort de Olivier Mpunga», 32 ans, a-t-il ajouté.

Ces policiers sont condamnés en outre pour arrestation arbitraire et violation des consignes.

«Ce verdict est aussi pédagogique: désormais, les policiers vont réfléchir avant d'administrer des traitements inhumains aux détenus», a déclaré à l'AFP Me Peter Kazadi, avocat de la famille de Olivier Mpunga, qui avait été arrêté par la police pour avoir volé une voiture.

Simon Ikamba, l'accusateur de la victime, est en fuite.

«Il a versé 100 dollars américains aux policiers et les a incités à torturer la victime. On va aller devant la justice civile contre lui», a dit l'avocat.

Présenté comme le propriétaire de la voiture volée, Simon Ikamba a également été désigné comme l'auteur des vidéos partagées sur les réseaux sociaux, montrant des mauvais traitements subis par Olivier Mpunga et qui avaient suscité de nombreuses réactions.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

261 nouveaux cas, 196 guérisons et 9 décès

Deux cent soixante et un (261) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 196 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique dimanche le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 216.637, celui des décès à 6.238 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 148.985 cas. Par ailleurs, 38 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enre-

gistré de 1 à 9 cas, tandis que 8 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

COVID-19

Le dispositif de protection reconduit pour 10 jours depuis hier

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) pour une durée de dix (10) jours, à compter de dimanche 26 décembre, indique samedi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : «En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'Autorité sanitaire, le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à adapter le dispositif actuel de protection et de prévention. La situation épidémiologique dans notre pays amorce ces derniers jours une tendance à l'augmentation des cas de contaminations, laquelle est certainement appelée à connaître une amplification dans son rythme de propagation et dans ses incidences sur les capacités de résilience de nos structures hospitalières, à la faveur d'une part du grand relâchement de la vigilance remarquée chez les citoyens à l'égard du respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires et d'autre part, du faible taux de vaccination de la population.

Aggravée par l'apparition du nouveau variant «Omicron» qui connaît une très forte expansion dans beaucoup de pays dans le monde, la situation épidémiologique commande aujourd'hui l'engage-



ment de tous les citoyens à soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique, mais également par la vaccination qui reste le meilleur moyen de prévention pour prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie.

Le Comité scientifique et l'Autorité sanitaire continuent de recommander le respect des gestes barrières et de s'appliquent différents protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités économiques commerciales et sociales et d'appeler, avec insistance, les citoyens à participer massivement aux campagnes de vaccination qui ne connaissent pas encore les résultats souhaités.

Devant cette situation et s'appuyant sur l'impératif devoir de protection de nos concitoyens, le Gouvernement adopte une nouvelle démarche, par l'institution d'un pass vaccinal, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes et ce, comme condition d'entrée et de sor-

tie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif.

Il s'agit, dans une première étape : -des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives, -des salles de sport, infrastructures sportives et piscines, -des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences, -des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles, -des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local, -des salles, salons et foires d'exposition, -des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou

susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans une démarche de l'adaptation régulière du dispositif de gestion de la crise sanitaire, visent aussi à éviter le recours aux mesures de restrictions de la mobilité ou de suspension d'activités économiques, commerciales et sociales ou encore de confinement à domicile.

Dans ce même cadre, le Gouvernement a décidé le renforcement des opérations de contrôle afin de veiller au strict respect des mesures édictées en la matière, en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, l'observation des règles d'hygiène et de la distanciation physique ainsi que l'application stricte des différents protocoles sanitaires, avec la mise en œuvre rigoureuse des sanctions administratives et pénales à l'encontre des contrevenants.

Enfin, le Gouvernement lance un appel aux citoyens et citoyennes à prendre la juste mesure de l'inquiétante situation sanitaire de par le monde et de la menace d'un rebond des cas de contaminations qui risque de nous exposer aux difficiles situations que nous avons vécues lors de la troisième vague de cette épidémie.

Il tient également à rappeler qu'il ne manquera pas de prendre des décisions adaptées à l'évolution de la situation épidémiologique consistant à des restrictions portant sur la mobilité et de certaines activités.

Il réitère ses appels à la discipline et la responsabilité collective pour le respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique et exhorte les citoyens et citoyennes, non encore vaccinés, à participer massivement aux campagnes de vaccination.

Les mesures de ce dispositif de protection et de prévention sont applicables pour une durée de dix (10) jours, à compter du dimanche 26 décembre 2021».

Le pass sanitaire exigé pour l'entrée ou la sortie du territoire national et l'accès à certains lieux publics

Le Gouvernement a décidé, au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), d'exiger le pass vaccinal pour l'entrée ou la sortie du territoire national et l'accès à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public.

«Le Gouvernement adopte une nouvelle démarche, par l'institution d'un pass vaccinal, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes et ce, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif»,



indique samedi un communiqué des Services du Premier ministre.

Il s'agit, dans une première étape, des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives, des salles de sport, infrastructures sportives et piscines, des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences, des

salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles.

Le pass vaccinal sera également exigé dans les espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local, des salles, salons et foires d'exposition, des salles des fêtes et des hammams. Des dispositifs seront

également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques, ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans une démarche de l'adaptation régulière du dispositif de gestion de la crise sanitaire, visent aussi à éviter le recours aux mesures de restrictions de la mobilité ou de suspension d'activités économiques, commerciales et sociales ou encore de confinement à domicile», précise le communiqué.

RELIZANE - COVID-19

Vaccination de plus de 149.000 personnes

Plus de 149.000 personnes dans la wilaya de Relizane ont été vaccinées contre le Covid-19 dont 66.000 ont reçu les deux doses, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la santé.

Lancée depuis février dernier, l'opération a touché plus de 149.000 personnes de différentes tranches d'âge qui ont été vaccinées dans diverses structures et espaces publics.

Plus de 83.000 personnes ont reçu la première dose et 66.000 autres les deux doses, a-t-on fait savoir, signalant la disponibilité du vaccin en quantités suffisantes au niveau de la wilaya. La Direction de la santé s'attèle actuellement à intensifier et accélérer le rythme et intensifier la campagne de sensibilisation des citoyens à prendre les doses de vaccin en vue d'augmenter le taux de vaccination dans la wilaya et contribuer à l'immunité collective.

Les mêmes services ont enregistré dernièrement une affluente timide des citoyens sur les points de vaccination, appelant les personnes âgées et les malades chroniques notamment à se rapprocher des établissements sanitaires afin de recevoir le vaccin surtout après l'apparition du variant Omicron.

Pour rappel, la direction de la santé de Relizane a consacré 59 points pour la vaccination, outre 19 équipes mobiles pour les zones éloignées, qui sont encadrés par 600 agents et cadres médicaux.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

OMICRON

Près de 6.000 vols annulés dans le monde le week-end de Noël

Près de 6.000 vols ont été annulés par les compagnies aériennes tandis que des milliers d'autres étaient retardés dans le monde le week-end de Noël, le variant Omicron du Covid-19 perturbant les voyages pendant les fêtes.



Selon le site Flightaware, on comptait samedi à 20H40 GMT plus de 2.650 annulations de vols, dont

940 étaient des trajets liés aux Etats-Unis, qu'il s'agisse de liaisons internationales ou internes. Plus

de 6.350 vols étaient également retardés à travers le monde.

Vendredi, environ 2.400

annulations et près de 11.000 retards avaient été recensés selon la même source, qui comptabilise déjà plus de 900 annulations prévues dimanche.

Des pilotes, hôtesses de l'air et d'autres membres du personnel ont dû être mis en quarantaine après avoir été exposés au Covid, ce qui a contraint les compagnies Lufthansa, Delta ou encore United Airlines à annuler des vols.

Selon Flightaware, United Airlines a ainsi dû annuler environ 439 vols vendredi et samedi, soit environ 10% de ceux qui étaient programmés.

IRAN

Fermeture des frontières terrestres face au variant Omicron

Les autorités iraniennes ont annoncé samedi la fermeture des frontières terrestres avec les pays voisins pendant 15 jours afin d'empêcher la propagation du variant Omicron du Covid-19, ont rapporté dimanche des médias.

Les frontières terrestres de l'Iran avec la Turquie, l'Irak, l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Pakistan et l'Arménie

étaient fermées pour un demi-mois à partir de samedi, a indiqué le porte-parole des douanes iraniennes, Ruhollah Latifi. Le ministère iranien de la Santé a signalé samedi 1.121 nouveaux cas de Covid-19, portant le nombre total d'infections dans le pays à 6.182.905. Selon le communiqué du ministère, la pandémie a également fait 42 décès au cours des dernières 24

heures, portant le nombre de morts à 131.348. Par ailleurs, 6.024.211 personnes au total se sont remises de la maladie ou sont sorties des hôpitaux en Iran, tandis que 2.781 restent dans des unités de soins intensifs.

Le pays a détecté le 19 décembre le premier cas de variant Omicron chez un voyageur de retour des Emirats arabes unis.

CHINE

La partie continentale signale 158 nouveaux cas transmis localement

La partie continentale de la Chine a signalé samedi 158 nouveaux cas de Covid-19 transmis localement, a indiqué dimanche la Commission nationale de la santé dans son rapport quotidien. Parmi ces nouveaux cas locaux, 157 ont été rapportés au Shaanxi, et un au Guangxi, selon la commission.

Un total de 48 nouveaux cas importés ont également été signalés dans dix régions de niveau provincial, selon la commission. Aucun nouveau cas suspect ou décès lié à la Covid-19 n'a été enregistré le même jour, a ajouté la commission. Le

nombre total de cas confirmés sur la partie continentale avait atteint 101.077 samedi. Parmi ces patients, 2.011 restaient hospitalisés, dont neuf dans un état grave.

Au total, 94.430 patients sur la partie continentale ont quitté l'hôpital après leur rétablissement, et 4.636 étaient décédés des suites du virus.

Vingt-neuf cas asymptomatiques ont été nouvellement signalés samedi, dont 28 en provenance de l'extérieur de la partie continentale.

MAROC - PASS VACCINAL

Des avocats réclament le départ du ministre de la Justice

Plusieurs dizaines d'avocats en colère au Maroc contre l'obligation de présenter un certificat de vaccination anti-Covid pour l'accès aux tribunaux, ont réclamé le départ du ministre de la Justice, dénonçant sa tentative de «salir le noble métier des robes noires et de militariser les tribunaux».

Lors d'un sit-in de protestation organisé vendredi devant la Cour de cassation de Rabat, un nombre important d'avocats ont dénoncé la décision du ministre de la Justice, Abdellatif Wahab, également avocat et secrétaire général du parti «Authenticité et Modernité», d'exiger le pass vaccinal pour accéder aux tribunaux, le tenant pour «responsable» de cette situation.

Selon les avocats, vêtus de leurs robes noires et scandant plusieurs slo-



gans, «la décision du ministre de la Justice s'inscrit dans sa campagne de dénigrement des avocats à qui il a déjà reproché leur non-paiement d'impôts et de charges».

De leur côté, de nombreux avocats exerçant dans la ville de Casablanca ont organisé un sit-in, vendredi matin, devant le siège du syndicat des avocats, avant de rejoindre leurs collègues des autres villes à Rabat pour organiser ce qu'ils ont appelé un «sit-in de dignité». L'imposition

de cette mesure a entraîné notamment le report d'un certain nombre de procès, ce qui, selon des observateurs, a causé un chaos sans précédent dans tous les tribunaux du Royaume.

La Fédération des associations des jeunes avocats marocains a «sévèrement» condamné lundi dernier le déploiement des forces de sécurité au niveau des tribunaux.

Les juristes ont estimé que ce déploiement sécuritaire portait «les indices d'un excès d'autoritarisme

qui frappe le droit des citoyens à défendre leurs droits et libertés devant les tribunaux».

L'Association des barreaux du Maroc a également condamné la décision, comme elle a menacé, dans un communiqué, d'aller vers l'escalade et de mener d'autres formes de protestation, au cas où «une partie insisterait pour violer l'indépendance des avocates et avocats marocains, ou les empêcher d'accéder aux tribunaux».

En outre, l'association a appelé les avocats à «réaffirmer leur attachement à leur indépendance vis-à-vis de toutes les autorités», soulignant que «le ministre de la Justice n'a pas le droit, en tant qu'autorité exécutive, de saisir les juges de toute directive, orientation ou ordonnance, car cela constitue une atteinte à l'indépendance de l'autorité judiciaire».

TUNISIE

5 décès et 352 nouvelles contaminations

Cinq décès et 352 nouvelles contaminations par la Covid-19 ont été enregistrés vendredi en Tunisie avec un taux de positivité de 5,05%, a rapporté l'agence TAP.

Selon le dernier bilan publié samedi soir par le ministère de la santé, depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, 722.795 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés dont 25.523 sont morts et 695.094 se sont rétablis.

D'après le même bilan, 12 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées dans les établissements de santé publics et privés dont 79 personnes étaient en réanimation et 17 placées sous respirateurs artificiels.

Au total, 232 personnes atteintes de la Covid-19 sont actuellement hospitalisées, d'après le ministère de la santé.

COVID-19

Le cap des 100.000 contaminations franchi en France, nouveau record

La France a franchi samedi, jour de Noël, la barre des 100.000 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, du jamais vu, alors que le gouvernement doit réévaluer la situation lundi.

Avec 104.611 nouveaux cas en 24h, le pays a atteint un seuil inédit depuis le début de l'épidémie en mars 2020, selon les chiffres publiés samedi soir par l'agence Santé publique France.

La barre des 50.000 avait été passée le 4 décembre et ce chiffre a donc doublé en trois semaines, selon les données de l'agence sanitaire.

Devant la prolifération du variant Omicron, l'exécutif se mobilise.

Le président Emmanuel Macron tiendra lundi par visioconférence un Conseil de défense sanitaire à 16H00 (15H00 GMT), une heure avant le Conseil des ministres qui doit adopter le projet de loi instaurant le pass vaccinal.

A quelques jours du Nouvel An, le gouvernement va-t-il annoncer des restrictions plus fortes ou choisira-t-il le statu quo? Certaines mesures sont déjà prises localement, comme en Savoie (sud-est).

Un arrêté préfectoral proroge des mesures en vigueur depuis le 30 novembre, imposant le port du masque aux personnes de 11 ans et plus, y compris en extérieur, dans les lieux rassemblant plus de 10 personnes, comme les marchés, les salles de spectacle, etc.

LIBAN

Le nombre total de cas d'Omicron s'élève à 433

Le nombre total de cas du variant Omicron s'est élevé à 433 au Liban, a annoncé samedi le ministère libanais de la Santé.

Le nombre d'infections à la Covid-19 a augmenté de 2.017 pour atteindre un total de 711.259 cas dans le pays, tandis que le nombre de décès dus au nouveau coronavirus a connu une hausse de 15, avec 9.027 morts au total, a ajouté le ministère libanais.

Le ministère a exhorté la population à se faire vacciner afin d'enrayer la propagation de la Covid-19 et de se protéger contre le variant Omicron.

Selon le ministère libanais, seulement 35,3% de la population libanaise a été vaccinée jusqu'à présent.

LEURS ARTICULAIRES 10 CHOSES À SAVOIR SUR VOS ARTICULATIONS

Pour beaucoup d'entre nous, la souplesse et son rôle sur les articulations sont des notions assez abstraites. On vous apprend à mieux connaître ces structures complexes et fragiles, et ainsi, mieux en prendre soin.

Marcher, courir, sauter, mais aussi agraffer un soutien-gorge, enfiler un manteau, se pencher en avant pour lacer ses chaussures... : notre corps est une machine incroyablement mobile et souple. Cette caractéristique, nous la devons notamment à des structures situées un peu partout sur notre squelette, souvent négligées, voire malmenées : les articulations. Points de jonction entre au moins deux os de notre corps, ces structures sont cruciales pour l'enchaînement de mouvements complexes indispensables à la vie quotidienne.

Véritables bijoux d'ingénierie naturelle, elles comprennent divers éléments qui en font une mécanique bien huilée : cartilage, membrane synoviale qui les délimite, liquide synovial, etc.

Les articulations sont des structures fragiles. Aussi sophistiquées soient-elles, nos articulations restent cependant fragiles, car elles peuvent être altérées par plusieurs facteurs. Certains relèvent du mode de vie : c'est le cas du surpoids ou d'une pratique sportive trop intensive, qui peuvent léser nos articulations et les structures autour, causant divers dégâts : micro-traumatismes au niveau du cartilage, enroulements, luxations, etc.

Ces zones charnières peuvent aussi être touchées par divers troubles plus ou moins graves, favorisés par les traumatismes, la génétique ou encore le vieillissement, et qui peuvent survenir à tout âge : arthrose, arthrite... Des pathologies regroupées sous le terme de rhumatisme, qui désigne toutes les atteintes articulaires.

LES ARTICULATIONS SONT AUSSI VITALES QUE LE COEUR

Or, qu'une articulation se "grippe" et c'est tout notre quotidien qui peut s'en trouver dégradé. Car surviennent alors des douleurs invalidantes qui peuvent gravement nuire à la qualité de vie, à notre sommeil, à notre mobilité, à la pratique d'activités de loisir et, par ricochet, à la vie privée et professionnelle. À terme, "la diminution de la mobilité peut même découler sur des maladies potentiellement mortelles, comme les maladies cardiovasculaires (infarctus, accidents vasculaires cérébraux) ou les cancers, favorisées par la sédentarité", souligne le Pr Berenbaum, rhumatologue. Selon l'I Inserm, quand la marche est limitée par des atteintes articulaires, le taux de mortalité grimpe de... 50 % ! "Souvent ignorées comparées au cœur ou au cerveau, les articulations sont pourtant tout aussi vitales", insiste le Pr Berenbaum. C'est dire l'importance de bien les connaître pour mieux les protéger.

1/10 - Les femmes sont plus touchées par les maladies articulaires

"Elles représentent 60 % des cas d'arthrose, et 80 % des cas de polyarthrite rhumatoïde", chiffre le Pr Berenbaum. À ce jour, les raisons de cette surreprésentation des femmes ne sont pas très bien comprises. Concernant la polyarthrite rhumatoïde, une hypothèse est qu'elle serait favorisée par l'effondrement du taux des hormones sexuelles féminines, les œstrogènes, survenant à la ménopause. Cette théorie est corroborée par la présence, sur les cellules du cartilage articulaire, de protéines particulières, dites "récepteurs", sensibles aux œstrogènes.



2/10 - Les articulations fonctionnent grâce à un lubrifiant naturel

Le liquide synovial, ou synovie, nourrit les cartilages articulaires et leur permet de glisser les uns sur les autres. Produit par la membrane qui tapisse l'intérieur de la capsule articulaire (l'enveloppe élastique qui délimite les articulations mobiles), ce fluide épais, transparent ou jaune pâle, est composé de glucose (un sucre), de protéines, d'acide hyaluronique, et surtout de beaucoup d'eau. Voilà pourquoi bien s'hydrater peut aider à prévenir les douleurs articulaires.

3/10 - Toutes les articulations ne bougent pas

De fait, il existe trois types d'articulations, de structures différentes : "les articulations très mobiles (ou diarthroses), comme celles des genoux, hanches et épaules, où du cartilage permet aux os de bouger les uns par rapport aux autres (ce sont les plus nombreuses - près de 300) ; les articulations légèrement mobiles (amphiarthroses), cartilagineuses, telles que celles des côtes et des vertèbres de la colonne vertébrale ; et les articulations quasi immobiles (synarthroses), constituées d'un tissu fibreux, comme celles entre les os du crâne", précise le Pr Berenbaum.

4/10 - L'articulation la plus mobile de toutes est celle de l'épaule

Celle-ci permet des mouvements dans différentes directions, sur quasiment 360°, "d'où la possibilité de faire des arcs avec ses bras." C'est lié au fait que cette articulation est peu congruente, c'est-à-dire que ses surfaces articulaires sont peu imbriquées les unes dans les autres.

De plus, elle est coiffée par beaucoup de tendons", explique le Pr Berenbaum. À l'inverse, les articulations du coude et du genou permettent des mouvements dans seulement deux directions, d'extension et de flexion.

5/10 - Notre souplesse est déterminée par nos gènes

Ainsi, certains auront naturellement des articulations, des muscles, des tendons et ligaments plus extensibles. De plus, les femmes sont plus souples que les hommes, sans doute grâce à leurs hormones qui imprègnent les tendons et les muscles et favorisent leur relâchement, et donc leur capacité à être étirés. "En revanche, la grande souplesse des gymnastes, danseurs et contorsionnistes de haut niveau est surtout le fait d'années de travail, commencé dès leur plus tendre enfance", précise le Pr François Rannou.

6/10 - Faire craquer les articulations de ses doigts n'est pas dangereux

Lors de travaux américains qui ont permis d'analyser les radios des mains de 215 personnes âgées de 50 à 89 ans, il est apparu que celles qui faisaient régulièrement craquer leurs doigts n'avaient pas plus d'arthrite que les autres. Le craquement perçu correspondrait à l'éclatement de bulles de gaz (oxygène ou dioxyde de carbone) qui passeraient des vaisseaux sanguins au fluide dans l'articulation, quand la cavité articulaire est dilatée lors de l'étirement des doigts.

7/10 - Être trop souple n'est pas forcément bon

Et pour cause : "des tendons et des ligaments trop flexibles stabilisent moins les articulations, ce qui favorise entorses et luxations (de l'épaule notamment à répétition)", indique le Pr Rannou, rhumatologue. De plus, une grande flexibilité peut aussi refléter une pathologie d'origine génétique souvent méconnue : l'hyperlaxité. Permettant par exemple, dans l'enfance, de mettre un ou même deux pieds derrière la tête, ce trouble peut découler de certaines maladies comme le syndrome d'Ehlers-Danlos, une maladie héréditaire rare du tissu conjonctif.

8/10 - À partir de 35 ans, on perd 1 % de sa masse musculaire par an

Voilà qui contribue à diminuer notre souplesse d'année en année. "Inévitable, car consécutive au vieillissement, cette fonte musculaire progressive, ou sarcopénie, réduit la flexibilité des muscles et, du coup, celle des articulations liées", explique le Dr Daubinet, spécialiste en médecine physique. De plus, la souplesse diminue aussi en cas d'arthrose, qui est favorisée-entre autres- par le vieillissement. Ceci dit, on peut améliorer sa souplesse en l'exerçant. Et ce, à tout âge.

9/10 - Les maladies articulaires touchent aussi les enfants

En France, 4000 enfants sont touchés par une arthrite juvénile idiopathique (de cause non connue). Et, selon un sondage Ifop, un tiers des 18-24 ans souffrent d'une douleur articulaire. Si l'âge est clairement un facteur favorisant, le risque est également augmenté par l'hérédité, le surpoids, l'activité physique intense ou le port fréquent de charges lourdes, qui accroissent les contraintes mécaniques sur les articulations, mais aussi par les séquelles de traumatisme (entorse, luxation...). "Par exemple, après un traumatisme brutal d'un genou à 20 ans, une arthrose peut apparaître dès l'âge de 30 ans", illustre le Pr Berenbaum.

10/10 - Notre corps renferme 360 articulations

Il y en a 86 au niveau du crâne, 6 dans le larynx, 66 dans la cage thoracique, 76 pour la colonne vertébrale et le pelvis, 64 (soit 2 lots de 32) dans les jambes et 62 (soit 2 lots 31) dans les bras", liste le Pr Berenbaum, rhumatologue. Ces structures font partie d'un grand système physiologique qui confère forme, stabilité et mouvement à notre corps : c'est le système musculo-squelettique, qui comprend également les os, les muscles, les tendons et les ligaments. Par comparaison, à l'âge adulte, notre corps renferme 206 os et 639 muscles.

LE TABAGISME DETRUIT LES ARTICULATIONS

Le tabagisme actif et passif favorise le développement des maladies rhumatoïdes (comme la polyarthrite rhumatoïde (PR) et la spondylarthrite ankylosante (SA)).

Le lien entre le tabagisme actif et le risque de développer une polyarthrite rhumatoïde semble confirmé, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès européen de rhumatologie, EULAR 2017 qui affirme aussi

que l'exposition au tabac au début de la vie par le tabagisme passif augmente considérablement ce risque. La PR est la maladie articulaire inflammatoire chronique affectant environ 0,5 à 1% de la population et entraînant une destruction progressive des articulations, un handicap et une espérance de vie réduite.

Pour analyser l'impact du tabagisme actif et passif sur le risque de développer une polyarthrite rhumatoïde (PR), une grande population de femmes nées entre 1925 et 1950 a été suivie prospectivement depuis 1990. Les chercheurs ont étudié les données médicales de 70 598 femmes, âgées en moyenne de

49 ans, suivies durant plus de 20 ans, dont 1239 ont développé une polyarthrite rhumatoïde, dont 350 fumeuses et 280 exposées au tabagisme passif à l'enfance.

Les résultats de l'étude ont montré que l'exposition au tabagisme passif à l'enfance augmente le risque de PR à l'âge adulte.

LE TABAGISME MÊME PASSIF DETRUIT LES ARTICULATIONS

En effet, chez les fumeuses ayant été en plus contrainant au tabagisme passif à l'enfance, le risque est accru de 73% par rapport aux non-fumeuses non exposées au tabac enfant.

Chez les chercheurs ont observé que chez les fumeuses qui n'ont pas subi de tabagisme passif à l'enfance, le risque est accru de 37% par rapport non-fumeuses non exposées pendant l'enfance.

"Notre étude souligne l'importance d'éviter tout environnement de tabac chez les enfants, en particulier chez ceux qui ont des antécédents familiaux de PR", a déclaré l'auteur principal, le professeur Raphaële Seror, des hôpitaux universitaires du Sud de Paris, en France.

"Le tabagisme constitue un facteur de risque majeur non seulement pour la susceptibilité aux maladies mais aussi pour la gravité de la maladie chez les patients atteints de PR ou de spondylarthrite ankylosante" concluent les auteurs. Un message de rappel aussi à l'adresse des rhumatologues qui doivent inciter leurs patients à arrêter de fumer.

ARTICULATIONS QUELLE ACTIVITÉ POUR LES PROTÉGER ?

Pour soulager les articulations rendues douloureuses par l'arthrose, l'important c'est de bouger. Si les activités physiques sont toutes préférables à la sédentarité, certaines sont plus conseillées que d'autres. Ce sont celles qui font travailler le corps sans à-coups. On vous dit lesquelles.

C'est parce qu'elle renforce la musculature que l'activité physique protège les articulations. "Les articulations doivent être stables et pour cela il faut de bons muscles pour les soutenir", précise le Pr François Rannou, rhumatologue et rééducateur à l'hôpital Cochin (Paris). Être en bonne forme physique limite aussi les risques de traumatismes comme les entorses ou les luxations qui favorisent ensuite l'arthrose. Bouger régulièrement aide enfin à maintenir un poids stable. Le surpoids étant particulièrement mauvais pour les articulations des genoux.

Mais que les non sportifs se rassurent, il n'est pas pour autant question de se lancer dans la préparation d'un marathon. "Pour la majorité d'entre nous, il s'agit avant tout de lutter contre la sédentarité" explique le professeur Rannou. Sédentaire que les confinements successifs ont renforcé depuis un an, pour le plus grand malheur de nos articulations !

LA MARCHÉ TONIFIE LE CORPS DES PIEDS À LA TÊTE

Accessible à tous, à tout âge, la marche entretient le corps en douceur. Elle stimule les muscles, intensifie l'apport des vitamines et prévient aussi l'usure des tissus articulaires.

Marcher une demi-heure par jour, d'un bon pas, sans rythme excessif suffit pour se muscler les jambes. Balancer les bras permet en outre de faire travailler les muscles des épaules, des bras et du dos. "Pour marcher, une simple paire de chaussures de sport suffit. Pour les adeptes de la marche plus sportive, toutes les marques proposent des chaussures de randonnée basses (dites également "à tige basse") sensiblement plus légères que les running, avec une semelle plus



épaisse et cramponnée", explique le docteur Laurent Grange, rhumatologue au CHU de Grenoble. Pour bien faire, il faudrait faire chaque jour au moins 6000 pas et atteindre les 10 000 pas est encore mieux. Une marche de 30 minutes soit 2,5 km environ correspond à 4000 pas.

LE VÉLO ASSOULIT LES GENOUX

Moyen de transport idéal en ville comme à la campagne, le vélo est à pratiquer sans modération (mais avec un casque !). Son intérêt est spécifique: il tonifie les muscles des jambes et renforce

les ligaments qui deviennent ainsi plus souples, donc moins sujets aux tendinites. La force exercée au niveau des articulations notamment du genou est bien plus faible que celle exercée lors de la course. Donc on ne se fait pas mal si on a les genoux fragiles, d'autant qu'on a désormais la possibilité de rouler sur un vélo à assistance électrique. Le vélo d'appartement est aussi une très bonne solution. Évitez juste de longues séances lorsque vous avez des poussées douloureuses au niveau des mains, car vous auriez du mal à bien tenir le guidon.

QUE FAIRE QUAND LES ANTIDOULEURS NE SOULAGENT PLUS ?

Sédentarité, surpoids, gestes répétitifs : notre mode de vie malade de plus en plus nos articulations. Lorsque les antidouleurs ne soulagent plus et que la kiné ne fait plus progresser, d'autres traitements sont envisagés. Le point avec deux rhumatologues.

Les douleurs de l'arthrose et des tendinites sont d'abord traitées par des antalgiques et des AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens). Lorsque les médicaments ne les soulagent plus suffisamment, le médecin peut proposer des infiltrations de corticoïdes. Elles peuvent être indiquées aussi en cas d'effets secondaires (troubles digestifs) ou de contre-indications, assez fréquentes avec les anti-inflammatoires classiques.

LES ORTHÈSES POUR MAINTENIR L'ARTICULATION

Selon les modèles, ces dispositifs peuvent soutenir l'articulation, l'immobiliser ou corriger une déviation. Les plus prescrites sont les

orthèses souples pour le genou, car elles diminuent les douleurs et donnent une sensation de sécurité. Moins souvent proposées pour les autres articulations, elles sont très utiles pour les doigts.

"Elles semblent apporter un réel bénéfice, puisque 40 % des personnes utilisant une orthèse de la main la portent encore 5 ans après", souligne le Dr Laurent Grange, rhumatologue au CHU de Grenoble.

UNE INFILTRATION EN CAS DE CRISE

"Toutes les articulations peuvent bénéficier d'infiltrations avec de bons résultats lors qu'elles sont réalisées au moment des poussées inflammatoires", précise le Pr Francis Berenbaum, rhumatologue à l'hôpital Saint Antoine, à Paris.

Réalisée par le médecin, l'injection diminue les douleurs en quelques heures, voire en quelques jours. Son effet se prolonge, suivant les cas, de quelques jours à un ou deux mois. Après une première

séance, il est possible, si cela ne suffit pas, d'en réaliser une deuxième quelques semaines plus tard, sans dépasser trois par articulation. En dehors des poussées inflammatoires, des injections d'acide hyaluronique sont par ailleurs proposées dans l'arthrose du genou.

L'idée est d'apporter ce composant du liquide articulaire à l'articulation arthrosique qui en manque. Certains malades disent prendre moins d'antidouleurs par la suite. Problème : le coût du traitement est assez élevé (250 euros l'injection) et il n'est plus pris en charge alors que les injections étaient remboursées auparavant à 60%.

LA PROTHÈSE, ENVISAGÉE EN DERNIER RECOURS

"Nous proposons une prothèse lorsque tous les traitements médicaux ont été essayés et que la qualité de vie reste très altérée. Nous ne posons jamais de prothèse sur de simples signes radiographiques. C'est vraiment l'état fonctionnel qui guide la décision", insiste le Dr

Grange. La prothèse la plus fréquemment posée est celle de la hanche, mais genou, épaule, cheville, poignet... peuvent aussi être remplacés. A condition de ne pas le faire trop tôt, car les prothèses finissent par s'user. "Leur durée de vie est de 15 à 20 ans. C'est pourquoi on essaie de retarder la pose de la première prothèse jusqu'à 60 ans", souligne le Pr Berenbaum.

Un remplacement n'est pas impossible, mais il est difficile de le faire plus d'une fois. La pose d'une prothèse chez des gens trop jeunes, risque donc de les laisser très handicapés sans solution des années plus tard. Il ne faut pas non plus attendre trop longtemps, car la chirurgie domera de moins bons résultats si les os, les muscles et les ligaments sont abîmés.

Mais pour certaines articulations, la prothèse ne va pas tout régler. "Après la pose d'une prothèse du genou, 15 % des personnes opérées continuent à avoir mal, sans que l'on comprenne pourquoi", constate le Pr Berenbaum.

TOGO

Deux journalistes arrêtés mis en examen et écroués

Deux journalistes togolais critiques du pouvoir, qui avaient été arrêtés mi-décembre, ont été mis en examen pour «outrage à l'autorité» et «propagation de propos mensongers sur les réseaux sociaux», a-t-on indiqué samedi auprès de leur avocat.

Ferdinand Ayité et Joël Egah, respectivement directeurs de publication du bihebdomadaire L'Alternative et de l'hebdomadaire Fraternité avaient été arrêtés le 10 décembre après des plaintes de deux ministres pour des propos tenus dans une émission diffusée sur Youtube. «Les deux journalistes ont été transférés vendredi à la prison de Lomé.

J'ai introduit deux demandes de libération provisoire, qui ont été rejetées», a indiqué leur avocat Me Elom Kpadé.

«Toute la vérité sera dite au procès et l'opinion éclairée», a-t-il ajouté.

Un troisième journaliste, qui avait également participé à l'émission, a été entendu par le juge et placé sous contrôle judiciaire, selon Me Kpadé.

Selon le procureur de la République Talaka Mawama, ces journalistes sont poursuivis «sur la base du code pénal», leurs propos ayant été tenus sur un réseau social.

Or, ce «moyen de communication est exclu du champ d'application de la loi relative au code de la presse et de la communication», avait-il expliqué le 15 décembre à la télévision nationale.

Amnesty International a déjà dénoncé le 13 décembre la «détention arbitraire» des deux hommes de presse et exigé leur libération «immédiate», dénonçant «une détention arbitraire» et «une atteinte à la liberté d'expression».

«Les autorités cherchent à faire taire les voix critiques envers le pouvoir», a reproché Fabien Offner, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International.

RDC

Un kamikaze tue cinq personnes en faisant exploser sa bombe à Beni

Un kamikaze a tué au moins cinq personnes en faisant exploser sa bombe samedi à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, où les autorités provinciales accusent les rebelles du groupe Forces démocratiques alliées (ADF), dans un communiqué officiel.

«Le kamikaze, empêché par les vigiles d'accéder au bar bondé de clients, a activé la bombe à l'entrée.

Le bilan encore provisoire fait état de six morts, dont le kamikaze, et 13 blessés admis dans les hôpitaux de la place», a écrit le général de brigade Sylvain Ekenge, porte-parole du gouverneur militaire du Nord-Kivu.

SOMALIE

Des milliers de civils fuient la capitale commerciale du Puntland

Des milliers d'habitants de Bossasso, dans la région somalienne du Puntland (nord-est), ont fui la ville après plusieurs jours de combats, rapportent des médias locaux, citant des sources auprès des autorités locales.

Ce port situé au bord du Golfe d'Aden, capitale commerciale du Puntland, a vu des combats éclater depuis mardi entre deux franges opposées au sein des forces de sécurité de la région.

«Des milliers de résidents de la ville de Bossasso ont fui ces jours-ci alors que des combats sporadiques éclataient dans différentes parties de la ville», a déclaré samedi aux médias, Abdirizak Mohamed, un responsable du gouvernement

local. «La plupart des personnes ont décidé de quitter leur maison après que les deux parties belligères ont utilisé des armes lourdes et des mortiers», a-t-il ajouté. Ce responsable a ajouté que le nombre «exact» de personnes déplacées n'était pas connu.

Il était difficile samedi d'établir combien de personnes étaient déçédées, certaines sources évoquant «huit» ou «dix» morts, principalement des civils.

Vendredi, la représentation d'Ocha en Somal se s'est dite «extrêmement préoccupée» par l'impact sur les civils de ces violences locales.

«Alors que les combats se poursuivent dans la ville de Bossasso

pour le troisième jour consécutif, plus de la moitié de la population de la ville aurait été déplacée», a écrit dans un communiqué Adam Abdelmoula, coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU en Somalie, sans donner de chiffre précis.

De plus, selon les informations d'Ocha, «environ 40% des 70.000 déplacés internes» déjà présents à Bossasso connaîtraient actuellement un «second déplacement» en raison de ces violences.

Situé à l'extrême nord du pays, le Puntland est l'un des cinq Etats semi-autonomes qui constituent la Somalie, un pays fédéral profondément instable et secoué par la violence depuis des décennies.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Les autorités marocaines "ont l'obligation de protéger" la militante sahraouie Sultana Khaya

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, a souligné que les autorités marocaines "ont l'obligation de protéger" la militante sahraouie Sultana Khaya, assignée à résidence depuis novembre 2020, et qui continue de faire l'objet d'intimidations, de torture, de viols, de menaces et de pratiques inhumaines.

"La défenseure sahraouie des droits humains Sultana Khaya m'a dit qu'elle était détenue en résidence surveillée depuis plus d'un an, incapable de sortir, de recevoir quelqu'un ou d'aller chez quelqu'un d'autre y compris chez le médecin même lorsqu'elle est malade", a indiqué Mary Lawlor.

"Sultana Khaya semble être en grave danger, sa santé se dégrade et est vulnérable à de nouvelles attaques.

Les autorités marocaines ont l'obligation de la protéger", a-t-elle souligné.

"Elle (Khaya) m'a raconté comment, après son arrestation en novembre 2020, elle a été détenue dans la maison de sa famille avec sa sœur et sa mère âgée, avec des dizaines d'agents de sécurité et que seule sa mère est autorisée à sortir pour aller chercher de la nourriture", s'est indignée la rapporteuse de l'ONU.

Pourtant, a-t-elle précisé, Sultana a déclaré qu'elle n'avait été inculpée d'aucun crime et qu'elle serait prête à répondre à toutes les allégations portées contre elle.

La rapporteuse de l'ONU a indiqué qu'elle s'était jointe



en juin 2021 à d'autres experts indépendants des Nations unies pour interpellier les autorités marocaines sur le cas de Sultana Khaya, qui est une éminente défenseure des droits humains depuis de nombreuses années.

"Une attaque contre elle en 2007 lui a fait perdre un œil et elle a été victime de diverses attaques en raison de son travail en faveur des droits humains.

Aujourd'hui, elle est détenue pour une durée indé-

terminée dans des conditions difficiles", a déploré Mme Lawlor.

"Sa maison a été dépouillée de presque tous les meubles et appareils électroménagers, et elle, sa mère et sa sœur dorment toutes dans la même petite pièce.

Elle (Khaya) m'a dit que ces derniers mois, des agents de sécurité masqués avaient fait des descentes dans la maison à plusieurs reprises pendant la nuit, lui attachant les mains, lui bandant les yeux et la bâillonnant", a-t-elle encore

déploré. "La militante sahraouie a aussi déclaré qu'au cours de ces raids, elle et sa sœur avaient été attaquées et violées. Elle a dit craindre constamment de nouvelles attaques.

Elle a également décrit comment, lors de deux de ces raids, les assaillants lui ont injecté des substances inconnues et également jeté des liquides toxiques dans la maison, décapant les murs de la peinture et affectant sa santé", selon la rapporteuse de l'ONU.

MALI

Le gouvernement dément un prétendu déploiement de mercenaires

Le gouvernement malien a démenti formellement les allégations faisant part «d'un prétendu déploiement des éléments d'une société de sécurité privée au Mali», précisant que seuls «des formateurs russes sont présents au Mali dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense de sécurité nationale».

«Le gouvernement malien apporte un démenti formel à ces allégations sans fondement et exige que des preuves lui soient apportées par des sources indépendantes», note le gouvernement dans un communiqué.

«Le gouvernement du Mali tient à pré-

ciser qu'au même titre que la Mission européenne de formation (EUTM) des formateurs russes sont présents au Mali dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense de sécurité nationale», ajoute le texte, rappelant que «l'Etat malien n'est engagé que dans un partenariat d'Etat à Etat avec la Fédération de Russie, son partenaire historique».

Réitérant «sa volonté de poursuivre le dialogue et la coopération avec l'ensemble de ses partenaires dans le respect de sa souveraineté et pour une stabilité durable au seul bénéfice des populations maliennes», le gouvernement précise

que «la priorité du Mali est de se donner tous les moyens pour rétablir la sécurité, soulager les populations maliennes et créer les conditions du retour rapide à une situation normale».

Un communiqué conjoint de certains partenaires a été publié sur les réseaux sociaux en date du 23 décembre 2021 relatif au prétendu déploiement des éléments d'une société de sécurité privée au Mali, a rappelé le gouvernement, «regrettant la teneur dudit communiqué qui intervient à un moment où il déploie d'énormes efforts au quotidien pour relever les défis multiformes auxquels le pays est confronté».

SOMALIE

Le président retire au Premier ministre la charge d'organiser les élections

Le président somalien, Mohamed Abdullahi Mohamed, dit Farmajo, a annoncé samedi soir qu'il retirait à son Premier ministre, Mohamed Hussein Roble, la charge d'organiser les élections, longuement attendues et à l'origine d'une grave crise institutionnelle, celui-ci ayant «failli» à ses responsabilités.

«Le Premier ministre a failli à s'acquitter de son devoir de mener une élection qui soit basée sur l'accord du 17 septembre 2020», a déclaré dans un communiqué Farmajo, à propos de l'accord signé il y a plus de 15 mois et qui devait servir de ligne directrice au scrutin.

Le président appelle à la tenue d'une conférence consultative, réunissant le gouvernement fédéral, les Etats somaliens et les autorités de la capitale Mogadiscio, pour sélectionner «un leadership compétent» qui mène à bien le processus électoral, qui inclut l'élection des représentants des chambres haute et basse du Parlement ainsi que celle du président.

Cette décision est intervenue quelques heures après le limogeage du président de la commission électorale, que ce dernier a contesté.

CRIMES DE GUERRE À GHAZA

Echec d'une proposition sioniste d'annuler le budget de la commission d'enquête

L'entité sioniste a subi une défaite à l'Assemblée générale des Nations unies, après l'échec de sa proposition d'annuler l'approbation du budget de la commission d'enquête sur les crimes de guerre mise en place par le Conseil des droits de l'homme après l'agression de 11 jours contre Gaza en mai 2021, ont rapporté des médias palestiniens.

Selon l'agence palestinienne de presse, Wafa, la puissance occupante avait soumis une proposition d'annuler l'approbation du budget à la résolution de la Cinquième Commission chargée des questions administratives et budgétaires à l'Assemblée générale, qui avait recommandé l'adoption du budget proposé pour la commission d'enquête. 125 pays ont voté contre la proposition israélienne, menés par le Groupe des 77, la Chine et le Groupe arabe, contre huit voix, dont celles d'Israël et des Etats-Unis, selon Wafa. Ainsi, Israël a subi une nouvelle défaite qui se joint à de nombreuses autres lors de l'actuelle session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le représentant de la Palestine auprès des Nations unies, Riyadh Mansour, a loué la position de tous les pays «qui se sont tenus aux côtés du droit contre l'arrogance israélienne»,



a ajouté l'agence de presse. L'ambassadeur a salué l'Assemblée générale d'avoir approuvé tous les budgets de plusieurs

programmes liés à la question palestinienne, y compris la demande du Secrétaire général d'une augmentation spécifique

du budget de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

UKRAINE

Berlin et Moscou conviennent d'une rencontre en janvier 2022

Moscou et Berlin se sont mis d'accord pour une rencontre «début janvier» dans le cadre des efforts d'apaisement de la crise russo-occidentale autour de l'Ukraine, a indiqué samedi une source gouvernementale allemande aux médias.

Cet entretien se déroulera entre le conseiller diplomatique du chancelier allemand Olaf Scholz, Jens Ploetner, et l'émis-saire du Kremlin dans les négociations de paix en Ukraine, Dmitri Kozak.

Le principe de cette rencontre a été validé lors d'une conversation téléphonique jeudi entre M. Scholz et le chef de l'Etat

russe Vladimir Poutine, selon la source allemande.

Celle-ci a de nouveau insisté sur la nécessité d'une «désescalade» dans la région et sur une «réactivation» du format Normandie, qui réunit l'Allemagne, la France, l'Ukraine et la Russie pour tenter de parvenir à une paix durable entre ces deux pays.

Le format Normandie, lancé au début du conflit ukrainien en 2014, se trouve au point mort.

Or, les Européens redoutent de rester durablement sous la touche dans la crise autour de l'Ukraine, au moment où Moscou

et Washington s'apprentent à négocier directement sur le sujet. Les Etats-Unis se sont dits prêts à un «dialogue diplomatique» avec la Russie début janvier.

Depuis plus d'un mois, l'Occident accuse la Russie d'avoir massé environ 100.000 soldats à la frontière ukrainienne en vue d'une intervention militaire et multiplie les avertissements au Kremlin, qui nie toute intention belliqueuse.

La Russie a exigé des «garanties de sécurité» de l'Occident, qui incluent l'interdiction de l'extension de l'alliance militaire de l'OTAN en particulier à l'Ukraine.

BIRMANIE

Deux employés de Save the Children «portés disparus»

L'ONG Save the Children a annoncé samedi que deux membres de son personnel en Birmanie étaient «portés disparus» après la découverte de plus de 30 corps calcinés dans des véhicules pris la veille dans une attaque imputée à la junte dans l'est du pays.

Samedi, des photos avaient été diffusées sur les médias sociaux, montrant deux camions et une voiture incendiés sur une route du canton de Hpruso, dans l'Etat de Kayah (est), avec des corps à l'intérieur.

«Lorsque nous sommes allés vérifier dans la zone ce matin, nous avons trouvé des cadavres brûlés dans deux camions. Nous avons trouvé 27 cadavres», a déclaré aux médias une source locale.

Un autre témoin, cité par des médias, a dit que «27 crânes» ont été identifiés, «mais il y avait d'autres cadavres dans le camion, tellement calcinés que nous n'avons pas pu les compter».

Save The Children a ensuite annoncé que deux membres de

son personnel avaient été «pris dans l'incident» et étaient portés disparus.

«Nous avons la confirmation que leur véhicule privé a été attaqué et incendié», a déclaré l'ONG britannique de défense des droits de l'enfant dans un communiqué.

Les deux employés rentraient chez eux après une mission humanitaire dans la région, selon Save the Children, précisant avoir suspendu ses œuvres dans plusieurs régions.

«Nous sommes horrifiés par

la violence visant des civils innocents et notre personnel qui se dédie à des tâches humanitaires, en aidant des millions d'enfants dans le besoin en Birmanie», a commenté la dirigeante de cette ONG britannique centenaire, Inger Ashing.

En octobre, l'ONG avait déploré la destruction de ses bureaux dans la ville de Thantlang, dans l'ouest, dans un bombardement de la junte qui avait aussi rasé des dizaines de maisons après des combats avec un groupe local rebelle à la junte.

BIRMANIE

Des dizaines de personnes retrouvées mortes calcinées

Les dépouilles d'une trentaine de personnes, dont des femmes et des enfants, ont été retrouvées dans des véhicules calcinés samedi en Birmanie, selon des sources locales, accusant les militaires au pouvoir de les avoir tués.

Samedi, des photos ont été diffusées sur les médias sociaux, montrant deux camions et une voiture incendiés sur une route du canton de Hpruso, dans l'Etat de Kayah (est), avec des corps à l'intérieur.

Selon l'observatoire Myanmar Witness, «35 personnes, dont des enfants et des femmes, ont été brûlées et tuées par les militaires le 24 décembre dans le canton de Hpruso». Un porte-parole de l'armée, Zaw Min Tun, a affirmé que des affrontements ont éclaté à Hpruso vendredi après que des soldats ont tenté d'arrêter sept voitures conduisant de manière «suspecte».

Ils ont tué un certain nombre de personnes dans ces violences, a dit aux médias le porte-parole, sans donner de détails. La Birmanie a sombré dans le chaos depuis le putsch du 1er février qui a mis fin à une transition démocratique de dix ans.

En dix mois, plus de 1.300 civils ont été tués, selon une ONG locale, l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP), qui rapporte des cas de tortures et d'exécutions extra-judiciaires.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran ne compte pas produire d'uranium enrichi à plus de 60%

L'Iran n'a pas l'intention d'enrichir de l'uranium au-delà de 60% en cas d'échec des négociations sur son programme nucléaire, a déclaré, samedi, le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique Mohammad Eslami.

Interrogé par l'agence de presse russe RIA Novosti sur la possibilité que l'Iran augmente encore le niveau d'enrichissement d'uranium si les pourparlers échouaient, M. Eslami a répondu «non». «Nos objectifs en matière d'enrichissement d'uranium sont de répondre à nos besoins industriels, de production» et à ceux «du peuple iranien», a-t-il dit.

Après cinq mois d'interruption, les négociations pour sauver l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 ont repris fin novembre à Vienne entre les pays toujours parties à l'accord (Allemagne, France, Royaume-Uni, Chine, Iran et Russie). Elles reprennent lundi après une pause de dix jours et quelques avancées sur le plan technique.

Le pacte, moribond depuis que les Etats-Unis s'en sont retirés en 2018 et ont rétabli des sanctions, offrait à Téhéran la levée d'une partie de sanctions internationales en échange d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous strict contrôle de l'ONU.

En novembre, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait fait état d'une nette augmentation du stock d'uranium hautement enrichi par Téhéran.

Le président américain Joe Biden, dont le pays participe de manière indirecte aux discussions de Vienne, s'est dit prêt à revenir dans l'accord à condition que l'Iran renoue avec ses engagements.

Mardi, le négociateur américain Rob Malley avait prévenu qu'il ne restait plus que «quelques semaines» pour sauver l'accord si Téhéran continuait à développer ses activités atomiques au rythme actuel, mettant en garde contre une «crise» en cas d'échec de la diplomatie.

APS

AFGHANISTAN

Dissolution de la commission électorale

Les talibans ont dissous la commission électorale indépendante (IEC) d'Afghanistan, créée sous le précédent régime et chargée d'organiser les élections, a annoncé samedi, un porte-parole du gouvernement, notant qu'ils n'en ont «pas besoin». Outre l'IEC, les talibans ont aussi ordonné cette semaine la dissolution de la Commission des plaintes électorales (ECC) et de deux ministères, celui pour la Paix et celui pour les Affaires parlementaires. «Pour l'instant, nous n'avons pas besoin que ces deux ministères et ces commissions existent et fonctionnent. Si le besoin s'en faisait sentir, l'Emirat islamique (le nom donné par les talibans à leur régime, ndr) pourrait les rétablir», a déclaré aux médias Bilal Karim,



un porte-parole adjoint des talibans. L'IEC avait été créée en 2006, quelques années après la chute du précédent régime taliban (1996-2001). Son rôle était d'organiser et de superviser les élections. A ce titre, l'IEC et ses employés avaient régulièrement été visés par des attentats menés par les talibans. Les talibans ont pris le pouvoir le 15 août, renversant le précédent gouvernement soutenu par les Etats-Unis et leurs alliés alors que les troupes étrangères finissaient leur retrait hâtif du pays après deux décennies de présence. Peu de temps après leur prise de pouvoir, les talibans avaient déjà remplacé le ministère des Affaires féminines par le redouté ministère de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice.

13E FIBDA

«Fatima, la fille du fleuve», une nouvelle BD dédiée aux victimes des massacres du 17 octobre 1961

Le bédéiste Benyoucef Abbas-Kebir présente, lors de sa participation au 13e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), un nouvel album intitulé «Fatima, la fille du fleuve» dédié à la mémoire des milliers de victimes des massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

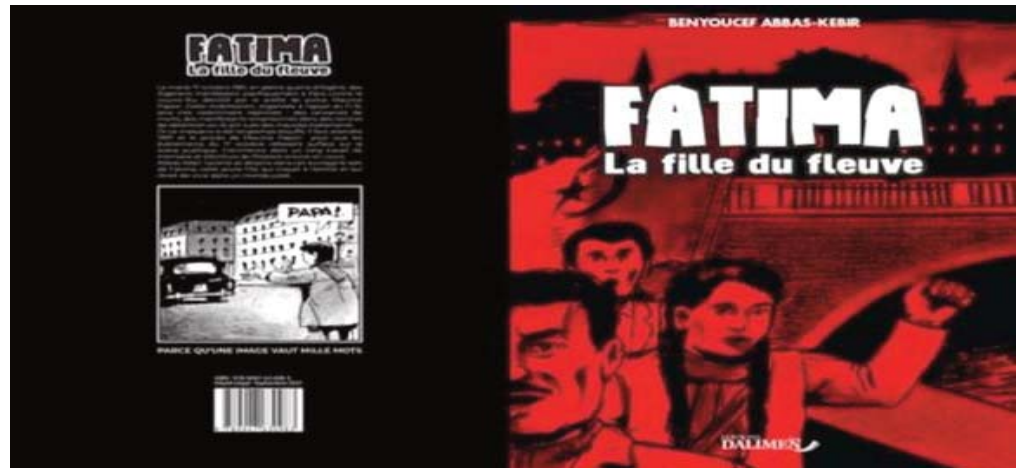
Paru aux éditions «Dalimen», cet album restitue l'histoire de la petite Fatima Beddar, le plus jeune martyr de ces massacres, victime de la barbarie coloniale, assassinée par la police française, après avoir pris part à une manifestation pacifique contre un couvre-feu injuste et dont le corps a été jeté à la Seine par les hommes de Maurice Papon.

Les premières planches de cet album de 31 pages relatent l'arrivée de Fatima et de sa famille à Paris où ils se sont installés dans une banlieue avant que la petite fille ne rencontre son amie Anie avec qui elle est scolarisée.

Le hasard voudra que Fatima soit dans la classe du père de son amie ce qui donne une amitié des plus solides entre les deux fillettes malgré les différences culturelles, jusqu'au déclenchement des manifestations du 17 octobre 1961 que le père de Fatima a participé à préparer en sa qualité de militant de la fédération de France du Front de libération nationale.

Fatima qui souhaite participer à la manifestation se voit interdite de le faire par sa mère qui juge qu'elle est trop jeune et qu'elle doit se concentrer sur ses études, mais la fille réussit à sortir de la maison familiale en cachette pour rejoindre les milliers de manifestants qui seront très violemment réprimés par la police française et jetés dans la Seine.

Inspiré d'une histoire vraie, «Fatima, la fille du fleuve» porte également une part de fiction afin d'éloigner l'oeuvre du travail historique et de se rapprocher de la BD et du travail artistique. L'album comporte égale-



ment des planches poignantes montrant la petite Fatima se noyer dans les eaux froides de la Seine, ou des manifestants subir une violence policière atroce, en plus de la célèbre phrase inscrite sur les quais «Ici on noie les Algériens» et des célébrations du recouvrement de l'indépendance.

Benyoucef Abbas-Kebir qui a également annexé à son ouvrage une liste de plus de 300 noms de victimes de cette répression, a indiqué que cet album a été réalisé pour les 60e commémorations des massacres du 17 octobre 1961 et qu'il fait suite à son ouvrage

«17 octobre 1961, 17 bulles» publié en 2011.

Il explique par ailleurs, avoir entamé ce travail pour les commémorations en étant conscient de l'importance de ce triste événement qui donne une idée réelle de «l'extension de la guerre de libération nationale sur les terres du colonisateur».

Il a indiqué que le but de cette publication est de faire connaître aux plus jeunes ces

événements historiques importants et mettre en avant la participation des plus jeunes dans l'effort de libération, rappelant son ouvrage paru en 2018 «P'tit Omar, la révolution dans le cartable», dédié au parcours de ce jeune héros de la bataille d'Alger, Omar Yacéf, mort aux côtés de Hassiba Ben Bouali, Ali la Pointe et Hamid Bouhamidi. La 13e édition du Fibda prendra fin dimanche soir.

Des créateurs de bande dessinée exposent à Alger

Une exposition collective regroupant les oeuvres de créateurs de bande dessinée algériens et étrangers est ouverte à l'Office Riadh El-Feth dans le cadre du 13e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda, 22-26 décembre).

Des bédéistes algériens et étrangers participent à cette exposition qui réunit une trentaine de planches relatant des faits historiques, des tranches de vie ou mettant en avant de célèbres super-héros de fiction.

Le bédéiste algérien, Boudjella Mohamed, revisite à travers la bande dessinée le parcours du militant anticolonialiste, Maurice Audin, membre du Parti communiste algérien. Les visiteurs pourront ainsi revisiter l'histoire de ce militant de la cause algérienne, disparu à Alger en 1957, après avoir été arrêté par les parachutistes de l'armée coloniale.

Son arrestation à son domicile, devant sa femme Josette, son évasion invraisemblable et son exécution, après avoir été torturé à mort, ont été racontés à travers les planches en noir et blanc de ce jeune bédéiste. Pour sa part, la dessinatrice et scénariste japonaise, Miki Mamamoto, livre à

travers sa série «Sunny Sunny Ann», le portrait d'Ann, une femme libre, sincère, généreuse et fuyant toute forme de routine et de servitude.

Le super-héro «Sunny Sunny Ann» a été distingué du prestigieux Prix «Osamu-Tezuka», une récompense remise annuellement au Japon pour le meilleur mangaka.

La dessinatrice américaine, Elitha Martinaz, propose aux passionnés de comics, ses plus célèbres super-héros, notamment «Nubia», nouvelle «Wonder Woman», un personnage culte de DC Comics. Aimé Serge, dessinateur ivoirien de bande dessinée, participe, quant à lui, à cette exposition, par des BD mettant en avant «Oli Nouchi», son héros de fiction qui livre un combat brutal contre «Charly Bécé» dans un monde violent.

Des bédéistes de plusieurs pays dont la Tunisie, invitée d'honneur de cette édition, participent au 13e Fibda qui se poursuit jusqu'à dimanche soir à l'Office Riadh El Feth avec au programme des ateliers dédiés au dessin digital et des animations mettant en valeur des costumes de cosplay.

MUSIQUE L'OJA anime un concert de musique symphonique

L'Orchestre des jeunes d'Algérie (OJA) dirigé par le maestro Salim Dada, soutenu par la Chorale polyphonique, «Icosium» sous la direction de Mohamed Mehanek, a animé, samedi après-midi à Alger, deux concerts de musique symphonique dédiés aux publics d'enfants et d'adultes.

Une effervescence inhabituelle créée par un public nombreux d'enfants accompagnés de leurs parents, a marqué la salle Atlas à Alger, où deux concerts de musique symphonique ont été animés par l'OJA, dans une ambiance conviviale.

Autour d'un même programme, les deux concerts, un pédagogique destiné à l'éducation musicale des enfants et leur initiation à la musique classique universelle et l'autre pour adultes, ont été animés par l'OJA, marquant ainsi, la clôture de la troisième session nationale du stage musical programmé du 17 au 25 décembre, au village des artistes à Zeralda, ainsi qu'à Médéa et à Alger.

La cinquantaine de musiciens représentant une partie de l'OJA, ainsi que la quarantaine de choristes d'Icosium, ont exécuté un programme consistant à travers lequel les enfants ont eu, durant plus d'une heure de temps, l'opportunité de s'initier à la musique symphonique et découvrir la structure d'un orchestre de musique classique.

Les atmosphères solennelles propres à la musique classique n'ont pas fait la priorité de Salim Dada, devenu, le temps d'une prestation, enseignant et pédagogue, expliquant aux enfants les rudiments de la musique symphonique, en s'attardant sur la présentation des familles d'instruments classés par pupitres et l'identification de leurs différentes sonorités. Interagissant avec le maestro, le public de chérubins s'est évertué à battre avec les mains, la mesure de la pièce «Africana» (ou Hymne des travailleurs africains), composée en 2018 par Salim Dada sur un texte de Azeddine Mihoubi.

Un programme pour deux concerts, contenant une dizaine de pièces a permis au public, de prendre part à un voyage onirique, revisitant le génie créatif de compositeurs célèbres, à travers la virtuosité des instrumentistes, dont les solistes, Nazim Ait Yahia, Anis El Amine, Nadine Oussaad (aux violons) et Abdelkader Mokhtari et Maher Kassama (au piano).

Les pièces, «Palladio» de Karl Jenkins, «Concerto en Do mineur» d'Antonio Vivaldi, «Danse macabre» de Camille de Saint Saëns, «Pavane» de Gabriel Fauré et «Africana» ont figuré au programme commun des deux concerts, empreint de richesse et de variété des époques, allant du baroque au contemporain, passant par le classique. Compositeur, musicien, musicologue et chef d'orchestre, Salim Dada a fondé en 2018, l'Orchestre des Jeunes d'Algérie (OJA) avec l'ambition de réunir une fois par an plusieurs dizaines de nouveaux musiciens de 15 et 35 ans de toute l'Algérie, afin de leur proposer à un stage musical symphonique intense qui sera suivi de plusieurs concerts donnés dans des conditions professionnelles. Le programme musical inclut des oeuvres chambristes et symphoniques allant du baroque jusqu'au XXe siècle, en passant par le classique, le romantisme, le jazz, les musiques de films ainsi que des oeuvres contemporaines de jeunes compositeurs algériens. Les deux concerts symphoniques, pour enfants et adultes présentés, samedi à la salle Atlas, ont été organisés par l'association culturelle et musicale «Orchestre des jeunes d'Algérie», en collaboration avec l'Institut régional de formation musicale (Irfm) et les Offices nationaux, des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), et de la Culture et de l'Information (Onci).

APS

TISSEMSILT Ouverture de la 4^{ème} édition de la manifestation «Ibni Moubdiaa»

La 4^{ème} édition de la manifestation «Ibni Moubdiaa» (mon fils est créatif) a été ouverte, samedi, à la maison de la culture «Mouloud Kacem Nait Belkacem» de Tissemsilt.

La cérémonie inaugurale de cette manifestation, organisée à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, a été marquée par l'organisation de concours de la meilleure toile de peinture, la meilleure interprétation musicale, le meilleur article sur le thème de la coopération et le bénévolat ciblant des enfants âgés entre 8 et 13 ans.

Ces jeunes artistes en herbe sont supervisés par des responsables d'ateliers de la maison de la culture. Un spectacle de magie a été animé par l'artiste blidéen Nadjib, qui a drainé un public nombreux.

Au programme de cette manifestation d'une durée d'une semaine figurent des représentations théâtrales traitant de sujets de sensibilisation et éducatifs ainsi que des spectacles récréatifs et burlesques animés par des artistes de la wilaya.

Ce rendez-vous culturel donnera également à la tenue d'ateliers d'art plastique, de musique, de lecture, de calligraphie arabe, de calcul mental, de théâtre et de chant.

L'objectif de cette manifestation est de former et d'encourager des enfants ayant des dispositions créatives et de sélectionner de jeunes talents en vue de les valoriser et les accompagner, ont expliqué les organisateurs.

GUYANE Le télescope spatial James Webb, injecté avec succès

La fusée Ariane 5 a injecté avec succès samedi le télescope spatial James Webb vers son orbite finale, qu'il atteindra dans un mois, a annoncé le directeur des opérations de lancement au Centre spatial guyanais, Jean-Luc Boyer.

"Bonne séparation Webb télescope, Go Webb", a fait savoir M. Boyer depuis le bocal du centre de contrôle, à Kourou. L'étage supérieur de la fusée Ariane a relâché après 27 minutes de vol le télescope, qui mettra maintenant environ un mois pour rejoindre son poste d'observation à 1,5 million de km de la Terre.

Ariane 5 a décollé samedi à 12h20 GMT du cen-

tre spatial guyanais pour envoyer dans l'espace James Webb, un instrument qui devrait révolutionner l'observation de l'Univers. Le James Webb, fabriqué par la Nasa avec la collaboration des agences spatiales européenne et canadienne, doit permettre d'observer les premières galaxies apparues après le Big bang mais aussi les exoplanètes ou la formation des étoiles.



JIJEL Plus de 100 jeunes à l'ouverture du 8e camp national des activités scientifiques

La 8ème édition du camp national des activités scientifiques pour jeunes a été lancée, jeudi à Jijel, depuis le centre de loisirs scientifiques de la cité Bourmel au centre-ville, avec la participation de plus de 100 personnes. "Le camp national des activités scientifiques pour jeunes connaît une participation de plus de 100 personnes venues de 30 wilayas du pays pour présenter leurs inventions dans trois principaux domaines scientifiques", a précisé à l'APS, le directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Rachid Boukhanoufa, en marge du lancement de cet événement organisé en coordination avec la Direction locale de la jeunesse et des sports. Il s'agit de l'astronomie, l'électronique et l'audiovisuel, ainsi que d'autres volets secondaires tenus en marge du camp, a-t-il détaillé.

De son côté, Sofiane Rouabi, président de la Ligue de wilaya des activités scientifiques et techniques pour les jeunes, a

déclaré que l'organisation de ce camp, après une éclipse d'une année en raison de la pandémie de Covid-19, vise à découvrir des talents à caractère scientifique chez les jeunes afin de les développer et les promouvoir.

Il a fait savoir que de telles activités contribueront à encourager et promouvoir l'excellence chez les jeunes et à leur offrir un espace pour exprimer leurs capacités scientifiques et intellectuelles, loin des fléaux sociaux. Des concours seront aussi lancés, selon la même source, qui a relevé que le propriétaire de la meilleure œuvre et invention dans les domaines de l'astronomie, l'électronique et l'audiovisuel sera distingué. Le 8e camp national des activités scientifiques pour les jeunes, qui se poursuivra jusqu'au 27 décembre courant, fait partie du programme du ministère de la Jeunesse et des Sports concernant les camps, les festivals et les compétitions nationales pour l'année 2021.

APS

ALBANIE Fuite massive de données personnelles

Le parquet albanais a annoncé jeudi avoir ouvert une enquête sur une fuite massive et la diffusion sur les réseaux sociaux de données personnelles dont celles du Premier ministre et du président, selon des médias.

Les données comprennent des identifiants, les noms des employeurs, les salaires mensuels et des numéros de téléphone.

La presse albanaise a évalué à presque 700.000 le nombre des personnes affectées par la fuite, dont des employés de banque, des chefs d'entreprise, des fonctionnaires, des membres du personnel des services de renseignement et de l'armée ainsi que des journalistes.

Le Premier ministre Edi Rama et le président Ilir Meta figurent aussi parmi les personnes dont les données personnelles ont commencé à être diffusées mercredi sur WhatsApp et d'autres réseaux sociaux, ajoute-t-on de même source. «Les procureurs ont ouvert une enquête»,

a déclaré le parquet de Tirana dans un communiqué. Selon les médias, les enquêteurs ont saisi les serveurs de plusieurs institutions dont les services fiscaux et la sécurité sociale.

Le Premier ministre a assuré au cours d'une conférence de presse qu'il ne s'agissait pas d'une «cyberattaque» et que la fuite avait été organisée «de l'intérieur par des personnes ayant accès aux bases de données».

Il a promis que cet incident ferait l'objet d'une enquête exhaustive.

«L'objectif était aussi de provoquer la confusion et de nuire à la stabilité», selon lui. Il s'agit de la deuxième fuite importante de données personnelles en Albanie.

En avril, avant les élections législatives, les données de près d'un million d'Albanais avaient fuité dans les médias.

Personne n'a été jusqu'à présent mis en cause dans cette affaire.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE D'OUARGLA
NIF 099130019120629

Avis des résultats de présélection relatif au concours national d'architecture restreint N° 05/2021

Conformément à l'article 46 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'évaluation des dossiers de candidature par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 06/12/2021.

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Ouargla informe l'ensemble de bureau d'études participant dans le cadre du concours national d'architecture restreint N° 05/2021 publié dans les quotidiens « Attahrir » et « DK NEWS » le 09/11/2021 pour :

- L'étude et suivi pour réalisation d'un centre multifonctionnel à Souk El Sebti wilaya de Ouargla

Que les résultats de présélection des dossiers de candidature se résument à ce qui suit :

N°	LE BUREAU D'ETUDE	OBSERVATION
01	KADRI SIRAJEDDINE	QUALIFIE
02	EURL HORSAL EM	QUALIFIE
03	BOUHNIBA ESSEBTI	QUALIFIE
04	AZZI MOHAMMED AMINE	QUALIFIE
05	GROUPEMENT YAHIA CHERIF WAHIDA +CHAOKI HAMZA	QUALIFIE
06	CHIA ABDELLAH	QUALIFIE
07	GROUPEMENT (HAGUI ABDELKADER+NASBA MOHAMED WAJDI + DIAMANT BLEU)	QUALIFIE
08	GROUPEMENT (LAHRECH ELHADJ+KHEDIR TEDJANI)	QUALIFIE
09	BETTAYEB HAMZA	QUALIFIE
10	BEN ABDELLAH SAID	QUALIFIE
11	SARL SAHARI BELKHIRA YACINE	QUALIFIE
12	C.N.I.C	QUALIFIE
13	GROUPEMENT (BOUATTI SOUFIAN + NEBBAR OMAR)	QUALIFIE

A cet effet, Les Bureaux d'Etudes sélectionnés sont invités pour retirer le plan de masse et l'invitation pour remettre les plis de l'offre technique, des prestations et l'offre financière dans un délai de 45 jours à partir de la date de la première parution du présent avis sur journaux nationaux ou le BOMOP et ce conformément aux conditions fixés dans le cahier des charges.

DK NEWS

Anep : 2130001845 du 27/12/2021

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA D'ILLIZI.
NIF : 0001 33019000 852

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 008/2021

En application de l'article N° 161 du décret présidentiel N° : 15-247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'illizi informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°008/2021 paru dans les deux quotidiens: "الفجر" et "dk news" en date du 20/10/2021 et dans le BOMOP relatif au : parachèvement de 25/65/115 logements publics locatifs, d'une surface habitable 66.30 m², du programme du secteur éducation nationale année 2008, Pos 12, commune de Djanet.

Qu'après le jugement des offres, le projet du marché a été confié à l'entreprise suivant :

ETB	NIF	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en TTC	Note obtenue	Délais de réalisation	Observation
EURL TAB HAWAT	001833019001256	24 712 759,37 DA	24 712 759,37 DA	34.0/60	03 Mois et 28 jours	Moins disant

En application de l'article 82 du décret présidentiel N° : 247 /15 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de leurs offres, peuvent se rapprocher de la direction générale de l'office, au plus tard 03 jours après la première parution du présent avis d'attribution provisoire, dans le BOMOP ou la presse quotidienne.

Tout soumissionnaire contestant cette décision, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire, dans le BOMOP ou la presse quotidienne, auprès de la commission des marchés de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'illizi.

DK NEWS

Anep : 2116022892 du 27/12/2021

SPORT EN 2021

Retour de la vie sportive et... du public

Tenus éloignés des terrains de sport durant près de deux années à cause de la pandémie de Covid-19, les athlètes algériens des différentes disciplines ont réinvesti progressivement les salles d'entraînement dès le début de l'année 2021, avant d'entamer la compétition suivant un protocole sanitaire strict élaboré par les pouvoirs publics.

En décembre 2020, et suite au recul du nombre des cas positifs au Covid-19, les autorités ont donné leur feu vert pour la reprise de la pratique sportive en plein air, après l'adoption d'un protocole sanitaire anti-coronavirus par le Comité scientifique de suivi et de l'évaluation de la pandémie de COVID-19. Cette première décision a été suivie par la réouverture des salles omnisports à partir du mois de février 2021.

Reprise progressive des manifestations sportives

Si la reprise des entraînements a, dans un premier temps, concerné uniquement les athlètes qualifiés pour les Jeux olympiques de Tokyo et les différentes sélections nationales engagées dans des compétitions internationales, à l'image de la sélection masculine de handball, qui a pris part au tournoi qualificatif aux JO en Allemagne, les clubs et les associations sportives des différentes disciplines ont également repris leur activité après des mois d'attente.

Adoptant une démarche progressive pour le retour à la compétition, les fédérations nationales de handball et de basket-ball ont même organisé des tournois play-offs pour l'attribution du titre de champion d'Algérie à partir du mois d'avril. Touchée par une nouvelle vague de contamination, début juillet, l'Algérie a décidé de durcir le dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus en refermant, notamment, les salles de sport.

Et afin d'aborder la nouvelle saison sportive (2021-2022) dans



des conditions sanitaires plus sécurisées et permettre aux différentes sélections nationales de se préparer pour les prochaines compétitions sportives importantes, dont les Jeux méditerranéens-2022 à Oran, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a entrepris une nouvelle démarche devenue incontournable et nécessaire. La vaccination obligatoire pour l'ensemble des acteurs sportifs algériens engagés dans les différentes compétitions nationales, dont le coup d'envoi a été fixé début septembre.

Le volley-ball a été la première discipline des sports collectifs à relancer son Championnat national début novembre, suivi de basket-ball et du handball quelques semaines plus tard. Le retour des fans des différentes disciplines sportives dans les stades et les enceintes sportives a, également, été conditionné par la possession d'un pass-sanitaire pour pouvoir encourager leur équipe favorite. Un retour du public notamment dans les stades de football a été largement salué par les sportifs et les clubs algériens.

Instances sportives internationales : les Algériens accèdent à des postes clés

L'année 2021 a également été marquée par le renouvellement des instances sportives nationales et internationales pour le mandat olympique 2021-2024, lors des assemblées générales électorales tenues durant toute l'année. Au niveau national, ce processus a été marqué par l'élection de plusieurs nouveaux présidents à la tête des fédérations sportives nationales, dont Charaf-Eddine Amara (Football), Yacine Louail (Athlétisme) et Yacine Sillini (Judo), la réélection d'un bon nombre d'entre eux, à l'image de Kheireddine Barbari (Cyclisme) et Mohamed Hakim Boughadou (Natation), ou encore le retour d'anciens présidents, comme Mohamed Azzoug (Voile). Un processus de renouvellement des instances sportives ponctué par l'élection de l'ancien champion de saut en hauteur Abderrahmane Hamad à la tête du comité olympique et sportif algérien (COA) succédant ainsi à Mustapha Berraf démissionnaire. Au niveau continental,

les représentants algériens ont signé leur retour à des postes clés au niveau des Confédérations sportives africaines toutes disciplines confondues.

Ainsi, l'ancien président du COA, Mustapha Berraf a été réélu président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

Mohamed Azzoug a été intronisé président de la Confédération africaine de voile, Mohamed Tahar Mesbahi à la tête de l'Union des Fédérations africaines de karaté (UFAK) et Charaf-Eddine Amara désigné vice-président de l'Union nord-africaine de football (UNAF), auxquels s'ajoutent plusieurs techniciens algériens qui ont intégré les différentes commissions techniques des instances sportives africaines. Au niveau des fédérations internationales, Sofiane Zahi a été élu membre du Conseil de la Fédération internationale de Gymnastique, tout comme Feriel Salhi qui a intégré le Comité exécutif de la Fédération internationale d'escrime. D'autres représentants algériens ont été élus dans les différentes commissions de la FIE. Il s'agit de Mohamed El Houari dans la commission juridique, Sabrina Hlaimia dans la commission médicale, Ahmed Gana dans la commission sport et femmes et El Houssine Ameziane dans le conseil des vétérans. Au niveau Arabe, le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari a intégré le Bureau exécutif de l'Union des comités olympiques nationaux arabes (UCONA). Un retour en force des dirigeants sportifs algériens qui ne sera que bénéfique pour le sport algérien.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KUNG FU WUSHU (DAMES) Illustration des sportives de l'association de sûreté nationale

Les athlètes de l'association sportive de la sûreté nationale se sont illustrées au championnat national de Kung fu wushu dames (minimes, cadettes, juniors et séniors) dont les compétitions ont pris fin samedi soir à la salle omnisports «chahid Alouate Tayeb» de Tissemsilt.

Les éléments de ce club ont décroché la première place par équipes du championnat en remportant 13 médailles d'or dans les catégories cadettes, juniors et séniors.

La deuxième place est revenue au club «Djurdjura» de Tizi-Ouzou avec 10 médailles d'or, suivi de «Shaoline» de la commune de Mahdia (Tiaret) en troisième place avec 5 médailles d'or.

Cette compétition sportive a permis de détecter des meilleures athlètes qui renforceront la sélection nationale de kung fu wushu cette saison, a indiqué le président de la Fédération nationale de cette discipline, Yahia Beddar.

Ce dernier a qualifié le niveau technique des sportives dans ce championnat «d'excellent», soulignant que la Fédération visera le podium par équipes au championnat africain de kung fu wushu prévu en mars prochain à Alger.

Le championnat national dames de deux jours a été organisé à l'initiative de la Fédération algérienne de kung fu wushu en collaboration avec la ligue de wilyaya et la direction de la jeunesse et des sports avec la participation de 225 athlètes représentant 45 clubs de 20 wilyayas.

JUDO - ALGÉRIE Trois passages de grade, dont un national, le 31 décembre et le 1er janvier

Trois passages de grade, dont un national, seront organisés le 31 décembre courant et le 1er janvier, respectivement dans les Wilaya de Chlef, Tizi-Ouzou et Skikda, pour des graduations allant de la 1^{re} à la 4^e Dan, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

C'est le premier passage de grade, prévu vendredi prochain à Chlef qui sera d'envergure nationale. Et de ce fait, il sera le seul à proposer des graduations allant de la 1^{re} à la 4^e Dan. Les deux autres passages de grade, prévus le 31 décembre à Tizi-Ouzou et le 1er janvier à Skikda, eux, seront d'envergure Régionale, et de ce fait, ils ne proposeront qu'une graduation en 1^{re} Dan. Avec la hausse des cas de contamination au coronavirus au cours des derniers jours, la Fédération a insisté sur le respect du protocole sanitaire, avant et pendant les différentes épreuves. La présentation du carnet de vaccination sera d'ailleurs obligatoire pour l'ensemble des candidats ayant plus de 18 ans, car tous devront prouver le fait qu'ils ont déjà reçu les deux doses du vaccin anti-covid.

VOILE-ALGÉRIE

La Base Nautique de Jijel sera bientôt érigée en Centre de Développement Régional

La Base Nautique de Jijel sera érigée prochainement en Centre de Développement Régional, avec l'objectif de promouvoir la discipline, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

«Dans cette perspective, une réunion de travail se tiendra le lundi 27 décembre courant, entre les représentants de la Fédération

et les membres de la Ligue de Jijel, avec comme principal point à l'ordre du jour, l'examen et la signature d'une convention, visant à domicilier des stages nationaux pour les jeunes talents, ainsi que des compétitions et des formations régionales» a-t-on encore précisé de même source. Ce projet fait suite à la mise à disposition par

la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Base Nautique de Jijel au profit de la Ligue locale, ayant planifié «un programme d'activité ambitieux pour la saison 2022» a-t-on ajouté. Pour sa part, la FAV a promis d'apporter tout son soutien à la Ligue de Jijel, qui a su relever plusieurs défis dans un laps de temps relativement court.

CROSS-COUNTRY - CHALLENGE DE LA SOUMMAM (40^E ÉDITION)**Victoire de Hicham Bouchicha et Kenza Dahmani**

La 40^e édition du Challenge de Cross-country «La Soummam», disputée samedi à Acherchour, dans la Wilaya de Béjaïa a été remportée par Hicham Bouchicha Chez les messieurs, et l'inusable Kenza Dahmani chez les dames. En effet, à un peu plus de 41 ans, Dahmani continue de dominer outrageusement l'épreuve, y compris face aux étoiles montantes du cross en Algérie. Cette fois, la Bordjienne a devancé respectivement Ghania Rezzig (Chlef) et Nawel Chebbah (Tizi-Ouzou), au moment où Nawel Abbès (Alger) a terminé au pied du podium. Chez les messieurs, et comme souvent, c'est la sélection nationale militaire qui a dominé les débats, puisque derrière Bouchicha, c'est un autre coureur

du CREPSM, en l'occurrence Rabah Abboud, qui a pris la deuxième place. Le podium des seniors (messieurs) a été complété par Hocine Zerkak, de l'AS Protection Civile d'Alger, au moment où Bechani Noureddine, du Club Nécira Nounou (Alger) a pris la quatrième place. Chez les juniors, la victoire est revenue à Tlemçani Abderezzak (Chlef), devant Anis Boudiaf (Bordj Bou Arréridj) et Zakaria Nora (Chlef), au moment où Abdeslam Boumaïza (Bordj Bou Arréridj) a atterri au pied du podium. Plusieurs personnalités sportives ont assisté à cet événement. Outre le président de la fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail, il y avait également le président du comité olympique algérien, Abderrahmane Ham-

ad. Les organisateurs ont d'ailleurs profité de la présence de ces deux présidents, pour leur

demander de remettre les récompenses aux lauréats, lors de la cérémonie protocolaire.

TENNIS/MASTERS DE LA JEUNESSE 2021

Laihem et Badache sacrés chez les U14

Les deux joueurs U14 Chakib Laihem (GSP) et Maria Badache (white Ball) ont remporté samedi les masters de la jeunesse, organisé au tennis club de Hydra (Alger) du 21 au 25 décembre courant. Chez les garçons, Laihem s'est imposé devant Wassim Benguergoura (TC Blida) sur le score 7-6, 7-6.

«Je suis heureux d'avoir remporté le titre lors d'une finale très compliquée. J'ai bien géré les points décisifs de la rencontre. A un certain moment, j'étais très nerveux car j'ai perdu quatre balles de match et j'aurais pu boucler le match bien avant. Maintenant je dois continuer à travailler pour préparer les prochaines échéances», a déclaré Laihem à l'APS. Pour sa part, Badache, sacrée championne d'Afrique U14 en titre, s'est distinguée lors de ce rendez-vous en remportant le titre chez les filles. «Je suis très heureuse d'avoir remporté

ce nouveau titre. J'avoue que la finale était très difficile et il fallait se donner à fond pour remporter le sacre. J'ai essayé de gérer la compétition match par match. Mon objectif est de continuer à travailler et remporter d'autres titres aux niveaux national et international», a expliqué Badache à l'APS.

Chez les U12, Nacer Ghouli (MTC Boufarik) s'est imposé devant Wacil Madani (HC Hydra) 6-2, 6-2, tandis que Lydia Arezki (MTC Boufarik) s'est adjugée le titre aux dépens de sa sœur Lyliya sur le score 6-1, 6-1. Pour sa part, Chouki Baraa (Hamra Annaba) a dominé Aymen Belhachemi (OPOW Tlemcen) 4-3, 4-1 chez les U10, alors que Nada Daoudi (TC Blida) a remporté le titre après son sacre face à Cherif Nesrine (COST2000 Oran) sur le score 4-0, 4-1.

CAMEROUN "Monumentale gifle" pour Lekjaâ qui a tout fait pour reporter la CAN-2021

Le président de la Fédération royale marocaine de football, Faouzi Lekjaâ, a reçu une "monumentale gifle" après avoir échoué à faire reporter la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévue à partir du 9 janvier au Cameroun, selon des médias.

"Comment le Marocain Faouzi Lekjaâ a failli déclencher une grave crise diplomatique entre le Maroc et le Cameroun", titre le site Maghreb-intelligence, en évoquant les démarches entreprises par le patron de l'instance fédérale pour faire capoter le déroulement de la fête continentale du ballon rond.

"D'après une source de la Confédération africaine (CAF) qui a voulu parler à Maghreb-intelligence, c'est le Marocain Faouzi Lekjaâ qui se montre le plus entreprenant.

L'information arrive rapidement aux oreilles de Samuel Eto'o (nouveau président de la Fédération camerounaise de football) qui s'empresse de prendre son téléphone et appeler ses amis au sein des fédérations nationales du continent, ainsi que le président de la CAF", raconte le site.

Et d'ajouter: "La source de Maghreb-intelligence affirme que l'ancien Ballon d'or (africain) n'hésite pas à pointer du doigt Faouzi Lekjaâ qu'il accuse de rouler pour Gianni Infantino aux dépens des intérêts de l'Afrique qu'il représente pourtant à la FIFA.

L'argument semble faire mouche, puisque



plusieurs dirigeants du football africain donnent raison à Samuel Eto'o".

Mais Lekjaâ, "soucieux de gérer sa carrière et de plaire au patron de la FIFA", Gianni Infantino, "continue à œuvrer en coulisses pour le report de la CAN", affirme à Maghreb-intelligence un membre de la CAF.

De son côté, Eto'o choisit de taper haut et fort. Il se plaint aux autorités de son pays du comportement "franchement hostile" du Marocain.

Le dimanche 19 décembre dans la soirée, lors d'une réunion en visioconférence du Comité exécutif de la CAF, "le vent tourne définitivement" en faveur du Camerounais.

"Les voix contre l'organisation de la compétition sont rares et molles.

Patrice Motsepe, président de la Confédération africaine de football, prend acte et s'envole dès le lendemain lundi vers Yaoundé. Le Cameroun va abriter sa CAN, celle qui devait se dérouler en 2021 avant d'être reportée à cause du Covid-19.

"Celle pour laquelle il a consenti depuis des années beaucoup de sacrifices financiers".

Patrice Motsepe lance devant les journalistes et les officiels camerounais que leur pays a "réussi son pari".

"Une sacrée claque" pour Infantino qui, sous la pression des clubs eu-

ropéens employeurs des principales stars africaines, aurait voulu reporter le tournoi, à cause du nouveau variant Omicron du coronavirus.

Et "une monumentale gifle pour Faouzi Lekjaâ (...). En pleine déconfiture, le patron du football marocain a les jambes sciées, affirme Maghreb-intelligence.

Les positions de Faouzi Lekjaâ ont ébréché la solide amitié entre Rabat et Yaoundé.

Le très médiatisé président de la Fédération royale marocaine de football représente-il aujourd'hui les intérêts de son pays où est-il, comme le disent certains, en roue libre?".

ANGLETERRE Le Boxing Day assombri par le Covid-19

Traditionnel moment phare du Championnat d'Angleterre, le Boxing Day ne s'annonce pas festif cette année, car la Grande-Bretagne et les clubs de Premier League font face à une déferlante de cas positifs au variant Omicron: trois matches, programmés dimanche, ont été reportés.

Si l'an passé une grande partie des supporters anglais avaient dû se résoudre à suivre les matches à la maison en raison du huis clos, cette saison ce sont les joueurs qui manquent à l'appel.

Près d'une centaine de cas positifs au sein des effectifs et encadrements des clubs de l'élite ont été recensés la semaine dernière, alors que le Royaume-Uni enregistre un nombre record de contaminations au Covid (122.000 cas en vingt-quatre heures).

Treize rencontres au total ont été reportées ces dernières semaines, dont trois matches initialement programmés dimanche à l'occasion du Boxing Day (19e journée): Liverpool-Leeds, Wolverhampton-Watford et Burnley-Everton, les rencontres en retard dans un calendrier déjà très dense, qui va voir les clubs anglais jouer tous les jours jusqu'au 3 janvier, à l'exception du 31 décembre? Des discussions ont eu lieu jeudi en visioconférence entre la Premier League, les entraîneurs de clubs et les joueurs.

Mais face aux enjeux sportifs et financiers de cette institution qu'est le Boxing Day, aucune suspension temporaire du championnat n'a été décidée.

Pas plus qu'un retour du huis clos ou de jauges comme c'est le cas au pays de Galles et en Ecosse.

Le leader Manchester City, qui reste justement sur une balade chez les Magpies (4-0), après un carton contre Leeds (7-0), reçoit dimanche Leicester (9e).

Les joueurs de Pep Guardiola ont trois points d'avance sur Liverpool, qui a donc vu son match contre Leeds reporté et jouera sa prochaine rencontre mardi à Leicester.

Quatre jours après leur qualification en demies de la Coupe de la Ligue, Chelsea (3e), Arsenal (4e) et Tottenham (7e) jouent tous dès dimanche en revanche.

Les Blues se rendent chez Aston Villa (10e), alors que les Gunners ont un voyage a priori moins compliqué chez la lanterne rouge Norwich.

Tottenham (7e) reçoit Crystal Palace (11e), entraîné par Patrick Vieira.

Il faudra patienter début 2022 pour voir des chocs dans le haut tableau avec notamment Arsenal-Manchester City, le 1er janvier et Chelsea-Liverpool le lendemain. A moins que le Covid ne perturbe un peu plus les festivités.

ANGLETERRE L'entraîneur d'Aston Villa positif au Covid-19

L'entraîneur d'Aston Villa Steven Gerrard a été testé positif au Covid-19 et n'assistera donc pas aux deux prochains matches de son équipe, a annoncé le club de Birmingham samedi sur Twitter.

L'ancien milieu de terrain de Liverpool manquera ainsi les matches à domicile contre Chelsea, dimanche lors du Boxing Day, puis le déplacement à Leeds mardi prochain, si cette dernière rencontre est maintenue. Le 18 décembre le match d'Aston Villa à domicile contre Burnley avait été reporté peu avant le coup d'envoi en raison de cas positifs au Covid-19 dans l'effectif de Villa.

Trois des affiches de Premier League prévues dimanche ont été reportées, dont Liverpool-Leeds en raison de cas positifs à Leeds. Ainsi le maintien du match Leeds-Aston Villa deux jours plus tard semble très incertain.

Mercredi, Gerrard avait déclaré que ce serait "un cauchemar" de devoir jouer deux matches en deux jours avec seulement quatorze joueurs valides et que tout le monde au club craignait une potentielle contamination. "Nous avons eu cette semaine l'un de nos joueurs qui hésitait à sortir de sa voiture parce qu'il présentait des symptômes et qu'il a une jeune famille. Ce que l'on peut parfaitement comprendre", a encore dit Gerrard. Au total 25 rencontres du Boxing Day des quatre premières divisions du football anglais ont été reportées en raison du coronavirus.

APS

LIGUE 2 (10E JOURNÉE) Le RC Kouba écarte le MC El Bayadh, drame à Oran

Le RC Kouba vainqueur samedi sur le terrain de son poursuivant direct le MC El Bayadh (1-0) pour le compte de la 10e journée de Ligue 2 de football, a conforté sa place de leader du groupe Centre-Ouest, alors que l'USM Annaba a repris la tête du groupe Centre-Est, profitant du match nul de la JS Bordj Ménael à domicile face à l'USM Khenchela (0-0).

Cette 10e journée de compétition a été endeuillée par le décès tragique en plein match du joueur du MC Saïda Sofiane Loukar (28 ans) sur le terrain de l'ASM Oran, quelques minutes après un télescopage avec son gardien de but Bendoula survenu à la 26e minute de la première mi-temps.

Loukar avait pourtant repris le jeu après avoir reçu les premiers soins sur le terrain, avant de s'écrouler sur le terrain à la 35e minute.

Les staffs médicaux des deux formations se sont vite intervenus pour tenter de lui prodiguer les soins nécessaires avant qu'il ne soit transféré vers l'hôpital d'Oran pour permettre à la rencontre de se poursuivre.

Mais durant la pause, la mauvaise nouvelle est tombée. Le joueur aurait succombé à une crise cardiaque en plein chemin vers l'hôpital, plongeant les visiteurs dans la tristesse.

Les camarades du défunt étaient d'ailleurs inconsolables, tout comme

les joueurs locaux. Une situation ayant obligé l'arbitre à mettre une fin prématurée à la partie au moment où le MCS menait au score (1-0).

Dans l'affiche du groupe Centre-Ouest entre le leader le RC Kouba et son dauphin le MC El Bayadh, les Koubéens ont réussi à revenir avec les trois points de la victoire, confortant ainsi leur première place avec 25 points, soit cinq de plus que leur adversaire du jour.

De son côté, le CR Témouchent s'est hissé à la 3e place grâce à une belle victoire en déplacement devant le GC Mascara (3-0), qui glisse au 4e rang à égalité de points avec MCB Oued Sly également large vainqueur à l'extérieur face au SC Ain Defla (3-1).

Après un début de saison compliqué le MCB Oued Sly, qui avait raté l'accession la saison passée, est sur une série quatre victoires consécutives depuis l'arrivée de l'entraîneur, Hadj Merine.

Dans le duel du bas de tableau, l'USM El Harrach a battu le SKAF El Khemis (1-0) et rejoint l'USM Bel-Abbès tenue en échec par l'ES Ben Aknoun (0-0), à la 12e place avec 11 points. La dernière rencontre du groupe Centre-Ouest a enregistré la victoire du WA Boufarik devant le CRB Ain Ouassara (3-0). A la faveur de ce succès le WAB remonte au 7e

rang avec 14 points. Dans le groupe Centre-Est, le chassé-croisé entre l'USM Annaba et la JS Bordj Ménael en tête du classement se poursuit.

Cette semaine les Annabais vainqueurs face à la JSM Béjaïa (2-0), ont repris le fauteuil de leader avec 23 points, profitant du match nul de la JS Bordj Ménael à domicile devant l'USM Khenchela (0-0).

Ce match nul profite également au NRB Téléghma, qui a battu l'IB Lakharia (3-0) rejoignant l'USM Khenchela à la 3e place avec 19 points.

Dans le derby d'Oum Bouaghi, l'US Chaouia a renoué avec la victoire en s'imposant devant l'AS Ain M'lila (2-0) et se retrouve à égalité de points avec son adversaire du jour à la 6e place avec 14 points.

Ce duo est rejoint par l'équipe en forme du moment la JSM Skikda qui a décroché une nouvelle victoire face au CA Bordj Bou Arreridj (2-1).

Dans la deuxième partie du tableau, le MO Constantine en difficulté depuis le début de saison a obtenu une précieuse victoire face à l'IRB Ouargla (2-1), alors que le MO Béjaïa et le MC El Eulma ont fait match nul (1-1).

La 11e journée de la Ligue 2 de football est prévue le vendredi 31 décembre, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OPGI DE TAMANRASSET
 ADRESSE : CITÉ EL WIAM - TAMANRASSET TEL : 029.32.00.19
 FAX : 029.32.00.20
 NIF : 099111010226349

Avis de concours national restreint d'architecture n° 08/2021

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de TAMANRASSET lance un avis de concours national restreint d'architecture Pour l'étude et le suivi de la réalisation et des travaux de VRD des 50/200 logements publics localisés à la commune d'Aïn Ghar (Lot Unique). Il s'agit d'un Concours national restreint d'architecture s'adresse aux architectes agrées seuls ou en groupement (Architectes agrées avec Architectes agrées ou Architectes agrées avec ingénieurs en génie civil agrées), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE (BUREAU D'ETUDE) : 1) CAS DE BUREAU D'ETUDE :

a) Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes

- Moyens humains :

Le nombre total des logements (objet de concours par le soumissionnaire) = 50 logements.
 - (01) Un Architecte (le gérant du maître de l'œuvre n'est pas pris en considération) ou Ingénieur en génie civil ou titre équivalent, ayant une ancienneté de diplôme égale ou supérieure à 03 ans.

Justifiés par :

- Les diplômes.
- Les attestations d'affiliation CNAS en cours de la validité.
- Contrat de travail ANEM.
- Les certificats ou attestations de travail dans le domaine de la construction.

* En application des dispositions de l'article N° 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ne peuvent participer à ce concours, directement ou indirectement, les personnes membres du jury et les personnes ayant pris part à la préparation et l'organisation du concours.

- Références professionnelles

Assant déjà conçu et suivi, au moins un projet classé à la catégorie «B».

A justifier par une attestation de bonne exécution (étude et suivi) délivrée par un maître d'ouvrage public.

b)- Capacités professionnelles :

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

2) CAS DE SOUSMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentanée et/ou de bureaux d'études d'architecture, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.
 Le groupement doit être impérativement solidaire et désigne un mandataire (Architecte) chef de groupement.
 Dans le cadre de ce concours le soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule offre à titre individuel ou au titre d'un groupement momentanée.

- Chaque soumissionnaire ne peut s'inscrire qu'une seule fois soit à titre individuel ou en groupement momentanée.
 - Protocole d'accord pour les groupements (Pour le projet objet du concours) une copie légalisée
 - Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera systématiquement éliminée

Les intéressés par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction générale (service des marchés) de l'OPGI de Tamanrasset sis à la Cité El Wiam Tamanrasset, contre paiement auprès du comptable de l'office d'une somme de 4.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables

Préparation de l'offre :
Le dossier de candidature comprend :
 1. La déclaration de candidature, remplie, datée, signée par les soumissionnaires et portant son cachet ;
 2. La déclaration de probité ; remplie, datée,

signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;

3. Les diplômes du personnel.
4. Attestations de travail du personnel.
5. Contrat de travail ANEM.
6. Attestations d'affiliation du personnel à la CNAS/CASNOS en cours de la validité.
7. L'attestation de bonne exécution (étude et suivi) au moins un projet classé à la catégorie «B» délivrée par des maîtres d'ouvrages publics.
8. L'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
9. La déclaration des impôts forfaitaires unique ou copie des bilans financiers des années (2018-2019-2020) un chiffre d'affaire total visées par les services compétents et + attestation délivrée par les services des impôts indiquant les montants des chiffres d'affaires (C20).
10. L'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC de la dernière année pour les sociétés.
11. La délégation de signature dans le cas d'une société ;
12. Le statut pour tes personnes morales ;
13. Protocole d'Accord pour tes groupements

NB : Toutes les pièces administratives doivent être valides à la date de dépôt des offres
- Les offres : dossier de candidature, offre technique, prestation et financière doivent être présentés selon les modalités fixées sur le cahier des charges du concours.

Présentation de l'offre :

Le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :
 Dans une première phase les candidats sont invités à remettre uniquement un dossier de candidature inséré dans une enveloppe scellée, comme suit :

DOSSIER DE CANDIDATURE
Dénomination du soumissionnaire :

«Concours National Restreint d'Architecture N°...../20.....pour l'Etude et suivi de la réalisation et des travaux de VRD des 50/200 logements publics à la commune Aïn Ghar (Lot Unique)»

Cette enveloppe doit être mise dans une autre enveloppe extérieure anonyme et scellée, comportant la mention citée ci-dessus :

A Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET.

«Concours National d'Architecture Restreint N° /20
Pour l'étude et le suivi de la réalisation et des travaux de VRD des 50/200 logements publics à la commune Aïn Ghar (Lot Unique)
Wilaya d'In Salah
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres (dossier de candidature) est fixée à **10 jours** jusqu'à **13.30 heures** à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le cahier des charges sera retiré auprès du service des marchés de l'OPGI.

L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la direction générale de l'OPGI de Tamanrasset sis à la Cité El Wiam le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08.00 heures** du matin à **13.30 Heures**.

L'ouverture des offres (dossier de candidature) aura lieu le dernier jour de la préparation des offres à **14.00 heures**, en séance publique, au siège de la direction générale de l'OPGI de Tamanrasset sis à la Cité EL Wiam. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée cumulée de préparation des offres augmentée de **90 jours** à partir de la date de dépôt des offres technique, prestation et financière.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA TIPASA

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

NIF: 099242019610229

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya Tipasa, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la fourniture en denrées alimentaires, au profit de son siège et de ses unités opérationnelles pour l'année 2022: Alimentation les agents de la protection civile ; Alimentation les surveillants des plages, en lots séparés.

Partie -1- Alimentation les agents de la protection civile.

Lot n°1: viande rouge fraîche	Site A (Unité Principale - Unité Secteur a Tipasa- Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait - Unité de Boussmail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de chenoua, - Unité de Kerkouba
Lot n°2: viande rouge fraîche	Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell-Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun -Unité de Gouraya - Unité de Damous)
Lot n°3: viandes blanche fraîche et œufs	Site A (Unité Principale - Unité Secteur a Tipasa- Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait - Unité de Boussmail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de chenoua, - Unité de Kerkouba
Lot n°4: viandes blanche fraîche et œufs	Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell-Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun -Unité de Gouraya - Unité de Damous)
Lot n°5: Fruits et légumes	Site A (Unité Principale - Unité Secteur a Tipasa- Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait - Unité de Boussmail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de chenoua, - Unité de Kerkouba
Lot n°6: Fruits et légumes	Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell-Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun -Unité de Gouraya - Unité de Damous)
Lot n°7: Alimentation générale et produits laitiers	Site A (Unité Principale - Unité Secteur a Tipasa- Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait - Unité de Boussmail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de chenoua, - Unité de Kerkouba
Lot n°8: Alimentation générale et produits laitiers	Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell-Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun -Unité de Gouraya - Unité de Damous)
Lot n°9: poisson frais	Toutes les unités de la protection civile
Lot n°10: pain	Site A (Unité Principale - Unité Secteur a Tipasa- Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait - Unité de Boussmail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de chenoua, - Unité de Kerkouba
Lot n°11: pain	Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell-Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun -Unité de Gouraya - Unité de Damous)

Partie -2- Alimentation les surveillants des plages.

Lot n° 12 : viande rouge fraîche	Unité concernées par la surveillance des plages. (Unité de Douaouda, Unité Marine Cherchell - Unité de Ain Tagourait - Unité Principale de Tipasa - Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous
Lot n° 13 : viande blanche fraîche et œufs	Unité concernées par la surveillance des plages. (Unité de Douaouda, Unité Marine Cherchell - Unité de Ain Tagourait - Unité Principale de Tipasa - Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous
Lot n°14: Fruits et légumes	Unité concernées par la surveillance des plages. (Unité de Douaouda, Unité Marine Cherchell - Unité de Ain Tagourait - Unité Principale de Tipasa - Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous
Lot n°15: Alimentation générale et produits laitiers	Unité concernées par la surveillance des plages. (Unité de Douaouda, Unité Marine Cherchell - Unité de Ain Tagourait - Unité Principale de Tipasa - Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous
Lot n°16: pain	Unité concernées par la surveillance des plages. (Unité de Douaouda, Unité Marine Cherchell - Unité de Ain Tagourait - Unité Principale de Tipasa - Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous -Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous

NB : Les opérateurs économiques qui ont un registre commerce correspondant à des activités sont libre de soumissionner pour un ou plusieurs lot(s). Il est recommandé au soumissionnaire attributaire d'un seul ou plusieurs lots d'effectuer la distribution des denrées alimentaires pour chaque unité citée dans chaque site géographique, ainsi que les unités concernées par la surveillance des plages

- Lot N°01 - lot N°02- Lot n°12) : viande rouge, chevillard ou fournisseur de gros et détaillant en viandes rouges
- Lot N°03 - Lot N°04 - Lot n°13) : viandes blanche et œufs, chevillard ou fournisseur de gros et détaillant en viandes blanches et œufs
- Lot N°05 Lot N°06 - Lot n°14 -(Fruits et légumes mandataire ou fournisseur de gros et détaillant en fruits et légumes)
- Lot N°07 - Lot N°08 - Lot n°15 -(Alimentation générale et produits laitiers, distributeur ou fournisseur de gros et détaillant en alimentation générale et produits laitiers).
- Lot N09 : poisson fournisseur de gros et détaillant de poissons.
- Lot N°10 - Lot N°11 - Lot n°16 : (pain : fabricant ou vendeur de pain).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya Tipasa, Pos au 03 sservice (SAL), à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offre.

A- Au titre du dossier de candidature (voir l'article 8 du cahier des charges)

la déclaration de candidatures, la déclaration de probité, l'extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité, la copie de du registre de commerce en cours de validité, la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale, le document justifiant de la délégation de signature, la copie de la carte d'identification fiscale, la copie de l'attestation de mise à jour de paiement des cotisations C.A.S.N.O.S et C.N.A.S., la copie de l'extrait de rôle apuré, échéancier ou survis de paiement en cours de validité, la copie du récépissé attestant du dépôt des comptes sociaux auprès du C.N.R.C, Moyens matériels- Une copie du jugement si la société est « en régularisation judiciaire. Copies l'égalises des cartes grise - le contrôle technique et l'assurance des véhicules ainsi que l'agrément des camions frigorifiques auprès des services vétérinaire.

A- L'offre technique : - Déclaration à Souscrire selon model ci-joint remplie, datée, signée et cachetée.
 - le présent cahier des charges l'ensemble de ses pages paraphées et signé. Avec la mention manuscrite, lu et accepté --
 - mémoire technique .

B- L'offre financière : - Lettre de soumission- selon model ci-joint remplie, datée, signée et cachetée
 Bordsureau des prix unitaires selon model ci-joint remplie, datée, signée et cachetée.

Devis quantitatif et estimatif, selon model ci-joint remplie, datée, signée et cachetée.
NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

Dossier de candidature : l'offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la mention suivante **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/0201** fourniture en denrées alimentaires, au profit, de son siège et de ses unités opérationnelles pour l'année 2022: Alimentation les agents de la protection civile ; Alimentation les surveillants des plages, en lots séparés.

L'offre technique : l'offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la mention suivante **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/0201** fourniture en denrées alimentaires, au profit, de son siège et de ses unités opérationnelles pour l'année 2022: Alimentation les agents de la protection civile ; Alimentation les surveillants des plages, en lots séparés.

L'offre financière : l'offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la mention suivante **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/0201** fourniture en denrées alimentaires, au profit, de son siège et de ses unités opérationnelles pour l'année 2022: Alimentation les agents de la protection civile ; Alimentation les surveillants des plages, en lots séparés.

Les trois enveloppes sont mises dans une enveloppe externe et anonyme portant la mention suivante :
« A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ANALYSE DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAP ACITES MINIMALES N°01/2021
 « Approvisionnement en denrées alimentaires au profit de la Direction de la Protection Civile et ses Unités Opérationnelles: Alimentation les agents de la protection civile. Alimentation les surveillants des plages .en lots séparés. Pour l'année 2022

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure de dépôt des offres est le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à (12h30) heures limite. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis technique et financière, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13h au siège de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya de Tipasa.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs soumissions pendant trois mois augmenté de la durée de préparation des offres.

**DE LIGT
A LA COTE EN
PREMIER LEAGUE**

Pas contre un départ de la Juventus, en quête de liquidités, Matthijs de Ligt (22 ans, 20 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir. Selon la presse anglaise, Chelsea et Tottenham sont très intéressés par la venue du défenseur central néerlandais. Les deux formations londoniennes sont d'ailleurs prêtes à casser leur tirelire pour s'offrir l'Oranje, sous contrat jusqu'en juin 2024 et dont la valeur marchande est estimée à 70 millions d'euros.



**LE PRÊT
DE RAFINHA
À LA REAL
SOCIEDAD
ANNONCÉ
«IMMINENT»**

À la toute fin du mercato estival 2020, le Paris Saint-Germain avait obtenu le transfert de Rafinha en provenance FC Barcelone contre quelques bonus et un pourcentage sur une éventuelle revente. Un possible joli coup, sauf que le Brésilien n'a pas réussi à s'imposer et est même laissé de côté par le coach Mauricio Pochettino depuis presque un an. Un départ est donc l'issue logique et un prêt à la Real Sociedad qui devrait se concrétiser. Ce dimanche matin, AS assure que c'est presque réglé. « D'après les informations de AS et comme l'a confirmé Le Parisien, le prêt du milieu à la Real Sociedad est imminent. Il ne manque que le fait de déterminer la forme du prêt, avec l'inclusion d'une option d'achat et si le PSG prendra en charge une partie du salaire de l'ancien du FC Barcelone. Même si on se méfie toujours d'une rumeur, il y a ici plusieurs médias qui vont dans le même sens et le transfert semble plutôt logique. La Real Sociedad cherche un milieu, Rafinha connaît bien la Liga et y a réussi de belles choses, et le PSG doit dégraisser un peu son effectif. Mauricio Pochettino et son staff ne comptent pas son lui et son faible temps de jeu (5 matchs sur la première partie de saison) pourrait plutôt être donné à un jeune joueur. Reste à attendre une officialisation pour les certitudes, car il reste toujours une part de doute tant que ce n'est pas signé.

**GREALISH
JUGE SES
PREMIERS
MOIS**

Transfert le plus cher de l'été dernier (117,5 M€), Jack Grealish (26 ans, 20 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne répond pas encore totalement aux attentes à Manchester City.

Pour Sky Sports, l'ailier anglais est revenu sur ses premiers mois chez les Citizens et reconnaît avoir besoin de temps pour s'adapter aux nouvelles exigences d'un très grand club.

"Je me suis bien débrouillé jusqu'à présent. J'ai encore beaucoup à donner. Cela a été beaucoup plus difficile que je ne le pensais, a avoué l'ancien joueur d'Aston Villa. Je suis encore en train d'apprendre et de m'adapter. J'ai entendu dire que certaines personnes mettent un an à s'adapter ici, alors peut-être que ce sera la même chose pour moi. Je veux marquer plus et donner plus de passes décisives l'année prochaine. (...) C'est fou parce que les exigences ici sont si élevées, sur le terrain et en dehors. C'est incroyable et c'est la raison pour laquelle ils ont eu autant de succès au fil des années."

"Lorsque vous traversez une période de disette avec un prix aussi élevé, les gens se demandent si votre transfert en valait la peine. Je comprends cela, mais je dois le voir comme un privilège pour moi et j'espère pouvoir rembourser mon prix en marquant des buts et en aidant mon équipe à remporter des trophées", a lancé l'international anglais.



**MILAN : TOTTENHAM Pousse
POUR KESSIE**

Où évoluera Franck Kessie (25 ans, 16 matchs et 5 buts en Serie A cette saison) la saison prochaine ? En fin de contrat en juin, le milieu de terrain ivoirien n'a toujours pas donné son avis pour prolonger au Milan AC. Une situation floue dont souhaite profiter Tottenham. Selon le Daily Express, le club anglais effectue le forcing pour récupérer l'éléphant, très apprécié d'Antonio Conte. Un dossier qui sera toutefois difficile à boucler dans les semaines à venir sans la certitude pour les Spurs de disputer la prochaine Ligue des Champions.

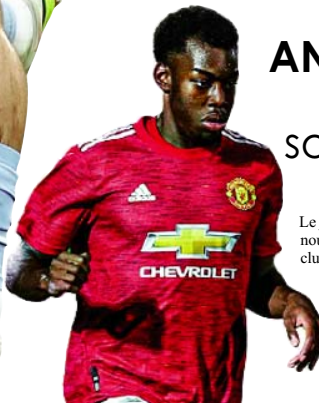
**Arsenal ne lâche
pas YOUSSEF
EN-NESYRI**

Une offre pourrait être transmise pour le buteur marocain du FC Seville. Alors que Pierre-Emerick Aubameyang pourrait faire ses valises lors du prochain mercato d'hiver, la formation d'Arsenal s'activerait en coulisses pour lui dénicher un éventuel successeur. Ainsi selon les informations publiées par ESPN, les Gunners auraient coché le nom de Youssef En-Nesyri (24 ans). Actuellement au FC Seville, ce dernier dispose d'un contrat jusqu'en juin 2025. Auteur de trois buts et une passe décisive en 8 apparitions en Liga, l'international marocain serait estimé à 40 millions d'euros sur le marché des transferts. En Italie, le Milan AC aurait également un œil sur le natif de Fès.



**ANTHONY ELANGA
prolonge
son contrat avec
Man United**

Le jeune attaquant Anthony Elanga (19 ans) a signé un nouveau contrat avec Manchester United qui le lie au club jusqu'en 2026. Manchester United a annoncé ce vendredi la prolongation de contrat de son jeune attaquant Anthony Elanga. Le joueur de 19 ans est désormais lié au club mancunien jusqu'en 2026. International suédois des moins de 21 ans, Elanga a rejoint MU à l'âge de 12 ans et a effectué cinq apparances avec l'équipe première (1 but).



ANP

Chanegriha préside la cérémonie d'installation du nouveau Commandant des Forces Aérienne du Territoire

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, dimanche, la cérémonie d'installation officielle du Général-Major, Abdelaziz Houam, dans ses fonctions de Commandant des Forces Aérienne du Territoire, en remplacement du Général-Major Amar Amrani, indique un communiqué de la Défense nationale (MDN).

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce dimanche 26 décembre 2021, la cérémonie d'installation officielle du Général-Major Abdelaziz Houam dans les fonctions de Commandant des Forces de Défense Aérienne du Territoire, en remplacement du Général-Major Amar Amrani", précise le communiqué. Au début et après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée a observé, "un moment de recueillement à la mémoire du vaillant Chahid Akid Lotfi, dont le siège du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et celle de nos valeureux Chouhada".

Le Général de Corps d'Armée Chanegriha a "inspecté ensuite les carrés des cadres et des personnels des Forces de Défense Aérienne du Territoire en formation au niveau de la place d'armes, avant d'annoncer l'installation officielle du nouveau Commandant des Forces de Défense Aérienne du Territoire, le Général-Major Abdelaziz Houam, succédant au Général-Major Amar Amrani", ajoute la même source.

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 20 décembre 2021, j'installe officiellement le Général-Major Abdelaziz Houam dans les fonctions de Commandant des Forces de Défense Aérienne du Territoire, en remplacement du Général-Major Amar Amrani", a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP.

"A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution de Libération, qu'Allah vous apporte succès et réussite", a-t-il ajouté.

A l'issue de la cérémonie de passation de l'emblème national et d'approbation du procès-verbal de passation du pouvoir, le Général de Corps d'Armée, Chanegriha a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence, à l'ensemble des formations et unités relevant de ce Commandement, à l'entame de laquelle il a "félicité le nouveau Commandant qui a consacré sa vie au service de l'ANP et celui de l'Algérie qui connaît, ces derniers temps, une véritable dynamique sur tous les niveaux et dans tous les domaines".

"Comme vous le savez, sous le Commandement de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, et



grâce aux efforts des hommes loyaux, l'Algérie connaît, ces derniers temps, une véritable dynamique sur tous les niveaux et dans tous les domaines, notamment sur les plans diplomatique, politique et économique voire même sportif", a-t-il relevé.

"A ce sujet précisément, a-t-il souligné, le couronnement de la sélection nationale de football par la Coupe Arabe, il y a quelques jours, a été l'occasion pour exprimer le fervent esprit nationaliste qui anime les cœurs des millions d'Algériens, sortis célébrer cette victoire méritée dans les villes et les villages. Elle a été également une opportunité à travers laquelle le vaillant peuple algérien a prouvé son authenticité, son attachement indéfectible aux symboles de la Patrie, et sa loyauté envers le message des millions de valeureux Chouhada. Une réponse forte et claire aux ennemis d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'à tous ceux qui se hasardent à mettre en doute l'unité du peuple ou l'amour qu'il porte à sa Nation".

A cette occasion, "je réitère en mon nom propre, et celui de l'ensemble des personnels de l'ANP, l'expression de notre reconnaissance et gratitude aux membres de la sélection nationale de football et son équipe technique, pour l'esprit nationaliste dont ils ont fait preuve lors de cette compétition, et pour avoir démontré encore une fois, que rien ne peut freiner ou démotiver la volonté de l'Algérien, leur souhaitant encore davantage de succès et de réussite lors des prochains rendez-vous sportifs continentaux et internationaux. Cet exploit sportif historique représente un précieux cadeau, que les

combattants du désert ont réussi à offrir à leur Nation et à leur peuple, à la fin d'une année pleine d'événements et de réalisations", a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP.

"Ces réalisations et cette dynamique ont grandement contribué à ce que le citoyen algérien retrouve confiance en les institutions de l'Etat, et l'ont poussé à souscrire, avec enthousiasme, à ses chantiers prometteurs. Un citoyen qui est davantage conscient des enjeux internationaux et régionaux actuels et qui discerne plus clairement les complots des guetteurs, et tout ce qui se trame contre son pays dans le secret et à la lumière du jour", a-t-il souligné également.

Enfin, le Général de Corps d'Armée a exhorté les personnels à œuvrer à la préparation continue, l'entraînement efficace, et la maîtrise des équipements et des armes modernes mis à disposition.

"Ainsi, les Forces de Défense Aérienne du Territoire sont assignées de missions sensibles, à caractère stratégique, qui exigent un travail permanent en termes de préparation continue et d'entraînement efficace, d'autant plus que la mission des Forces de Défense Aérienne du Territoire est étroitement liée au degré de maîtrise des équipements et des armes modernes dont elles disposent. A ce sujet, j'ai pleine confiance en votre conscience, votre motivation et votre mobilisation pour mener à bien les missions qui vous incombent", a-t-il affirmé.

A l'issue, le Général de Corps d'Armée a écouté les interventions des cadres et des personnels des Forces de Défense Aérienne du Territoire et s'est enquis de leurs préoccupations.

DIPLOMATIE

Intense activité pour la diplomatie algérienne en 2021

La diplomatie algérienne, désormais clé de voûte de la nouvelle Algérie, a connu, en 2021, une intense activité suite à son redéploiement sur les plans africain et arabe pour contribuer à la résolution des crises notamment en Libye et au Mali. Depuis l'indépendance, la diplomatie algérienne a joué un rôle important de médiation pour la résolution des crises et conflits internationaux et régionaux, en s'appuyant sur un nombre de fondements et principes qui constituent la doctrine de sa politique extérieure, comme la constance de ses positions, la non ingérence dans les affaires intérieures des pays et le règlement des conflits par les voies pacifiques.

Passée par une période de léthargie, le redéploiement de la diplomatie algérienne et son retour au premier plan s'est imposé comme une réalité incontestable, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a confié le portefeuille des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger au chevronné Ramtane Lamamra.

En ce qui concerne le dossier libyen, la diplomatie algérienne a, maintes fois, réitéré sa position en faveur d'un règlement politique de la crise dans ce pays voisin, à travers un dialogue liby-libyen et son refus de toute ingérence étrangère, appelant les différentes parties à œuvrer pour l'édification d'institutions légitimes et unies.

Dans le cadre de ses efforts pour sortir la Libye de l'ornière, l'Algérie a, entre autres, accueilli fin août la réunion ministérielle des pays du voisinage libyen, tenue pendant deux jours.

Au Mali, où elle joue le rôle de chef de file de la médiation internationale, l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler à l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du Processus d'Alger, en vue de la stabilisation durable du pays.

En août dernier, Ramtane Lamamra, qui s'exprimait à la clôture de la 17^e session du comité bilatéral stratégique algéro-malien, co-organisée avec son homologue malien Abdoulay Diop qui effectuait une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation, a affirmé l'engagement de l'Algérie à appliquer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, à travers la poursuite du dialogue avec toutes les parties.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé à la délégation malienne

"l'engagement absolu de l'Algérie à s'acquitter pleinement de son rôle en tant que leader et chef de file de la médiation internationale et de par sa présidence du comité de suivi de l'application de cet accord".

Création de sept postes d'Envoyés spéciaux

L'Algérie contribue, en outre, à l'effort collectif visant à régler le différend opposant l'Égypte et le Soudan à l'Éthiopie en raison du barrage de la Renaissance construit par ce pays sur le Nil bleu. Dans une déclaration à la chaîne américaine CNN en septembre dernier, M. Lamamra avait notamment fait savoir que l'Algérie apportait sa contribution aux efforts des différentes parties en faisant en sorte d'instaurer la confiance entre les pays concernés et en les aidant à surmonter un certain nombre de blocages psychologiques. Outre son rôle dans les médiations, la nouvelle politique adoptée par la diplomatie algérienne s'inscrit en droite ligne des priorités identifiées par le Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République.

La contribution à la sécurité et la stabilité régionales, le renforcement des liens avec l'Afrique et le Monde arabe et le redéploiement de la diplomatie économique au service du développement de l'Algérie figurent parmi ses priorités.

Dans ce contexte, le président Abdelmadjid Tebboune a décidé de la création de sept postes d'Envoyés spéciaux, chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie sur des axes d'efforts essentiels reflétant ses intérêts et ses priorités et ce, dans le cadre de la nouvelle politique étrangère de l'Algérie, tournée désormais vers une logique d'influence.

Par ailleurs, les chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes ont été réunis à Alger lors d'une conférence tenue du 8 au 10 novembre dernier, en présence du président Tebboune qui a prononcé un discours à l'occasion, du Premier ministre, ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane et du chef de la diplomatie algérienne.

Le président de la République a notamment mis l'accent sur l'importance stratégique de la communauté nationale établie à l'étranger et de la diplomatie économique, appelant le corps diplomatique à leur accorder un intérêt particulier.

PRÉTENDUE CARTE DE LA LIGUE ARABE INCLUANT LE SAHARA OCCIDENTAL Une "énième supercherie" du Maroc

L'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, a qualifié dimanche de "manipulation grossière" et d'"énième supercherie" du Maroc, la prétendue nouvelle carte incluant le territoire occupé du Sahara occidental, que le secrétariat de la Ligue arabe aurait adoptée. "Poursuivant, avec une rare constance, leur entreprise de manipulation grossière et leur propagande mensongère en relation avec la tenue du prochain Sommet arabe, prévu en mars prochain à Alger, des sources officielles marocaines, via leur caisse de résonance officielle (l'Agence MAP), ont mobilisé leurs relais (y compris quelques mercenaires algériens bien connus) au sujet d'une prétendue nouvelle carte incluant le territoire occupé du Sahara occidental,

que le secrétariat de la Ligue arabe aurait adopté tout récemment", a déclaré M. Belani à l'APS. Il a souligné que les médias marocains, "intoxiqués" par les officiels de leur pays, se retrouvent pris "au piège d'un mensonge éhonté qu'il est facile de déconstruire pour mettre à nu cette énième supercherie". Dans ce sens, M. Belani a précisé que cette carte unifiée, qui ne mentionne pas les frontières des Etats membres, "n'est pas nouvelle et elle a toujours figuré sur le site officiel de la Ligue des Etats arabes", ajoutant que cette même cartographie sans spécification des frontières des Etats membres "avait été adoptée en son temps par l'Union du Maghreb arabe". Le diplomate a rappelé qu'après la protestation "énergique" de la représentation algérienne, suite à la publication

"inacceptable" par l'Organisation des femmes arabes au Caire d'une carte englobant le Sahara occidental, "le secrétariat de la Ligue arabe a adressé une note enjoignant à tous les organes et organisations activistes sous sa tutelle de reprendre la seule carte officielle reconnue par la Ligue des Etats arabes, et qui fait l'objet d'un consensus, c'est-à-dire celle qui ne mentionne pas les frontières des Etats membres". Il s'agit d'une mystification qui consiste à décontextualiser les raisons véritables qui ont poussé le secrétariat de la Ligue arabe à élaborer cette note de recadrage pour en faire un faux événement qui n'existe que dans l'esprit retors de ceux qui excellent dans l'art de la manipulation et de l'intox", a-t-il conclu.